

Juillet 2020 – Juillet 2021

REVUE DE PRESSE

Thibault Bazin

Député de la 4^{ème} circonscription de Meurthe-et-Moselle



SOMMAIRE

JUILLET 2020	2
AOÛT 2020.....	3
SEPTEMBRE 2020.....	4
OCTOBRE 2020	8
NOVEMBRE 2020	12
JANVIER 2021.....	13
FÉVRIER 2021	17
MARS 2021	23
MAI 2021.....	30
JUILLET 2021	36



EN IMAGE

SAINTE-PÔLE



Des projets municipaux à étudier

Le député Thibault Bazin rencontre progressivement les nouveaux maires de sa circonscription. Ce premier contact avec François Philippe, maire, a permis de faire connaissance et d'évoquer les projets et problématiques de la commune et du territoire. Ce dernier a été particulièrement attentif à deux projets prioritaires de la municipalité : la continuité écologique de la rivière Blette afin de limiter les conséquences des crues en lien avec la CCVP et l'Agence de l'eau ; ainsi que la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique des logements communaux.

BIONVILLE Politique

Thibault Bazin a rencontré le nouveau maire

Cette semaine, le nouveau maire de Bionville Francis Chnithah, réalisant un premier mandat dans cette fonction, a reçu le député Thibault Bazin. Celui-ci est venu à la rencontre du nouveau maire pour faire plus ample connaissance et prendre le pouls des enjeux et projets qui seront développés durant le mandat.

Deux projets ont été particulièrement abordés : la rénovation du bâtiment de la mairie et des logements communaux attenants (dont un programme de rénovation énergétique) et la réfection de la route endommagée suite à un dégât des eaux, causé par le ravinement lors de gros orages.



Francis Chnithah et Thibault Bazin.

Le coût de cette rénovation, très important, est estimé à 70 000 €. Le député a été à l'écoute du nouveau maire, lui promettant un soutien à la hauteur de ses possibilités et de faire remonter les problèmes rencontrés au niveau local à l'assemblée.

SAINT-MARD Politique

Thibault Bazin et Anne Lassus à la rencontre du nouveau maire

Thibault Bazin, député, et Anne Lassus, conseillère départementale du canton de Lunéville, ont exprimé le souhait de rencontrer les nouveaux maires.

Ils ont donc été reçus dans la nouvelle salle des fêtes de Saint-Mard par Daniel Barthélémy, maire élu en mai dernier, et Caroline Géhin, la deuxième adjointe de la commune.

Cette rencontre informelle a permis aux élus de faire connaissance avec leur député et leur conseillère de canton. Ils ont pu ainsi échanger en toute simplicité.

Daniel Barthélémy et Ca-

roline Géhin ont également pu exposer leurs premiers projets. Ils sont revenus notamment sur la création d'une aire de jeu sécurisée aux abords de la salle des fêtes, ainsi que sur l'amélioration de l'éclairage public de la commune.

Thibault Bazin et Anne Lassus ont visiblement apprécié la nouvelle salle des fêtes, pouvant contenir 80 convives.

Ils n'ont également pas oublié de saluer l'efficacité de la nouvelle municipalité dans la gestion du sinistre suite à la chute d'un arbre à l'occasion d'un violent orage de grêle.



La rencontre entre Caroline Géhin, Anne Lassus, Thibault Bazin et Daniel Barthélémy, nouveau maire de la commune (de gauche à droite) a eu lieu dans la nouvelle salle des fêtes.

LUNÉVILLE Économie

Et si l'amiante devenait une ressource pour le territoire ?

Engagée dans la défense des victimes de l'amiante et son éradication, l'Addeva 54 milite aussi pour l'interdiction de son enfouissement. Elle a convié le PDG d'Europlasma, groupe spécialisé dans le traitement des déchets dangereux et leur transformation, à rencontrer des élus du territoire.

L'usine landaise Inertam, filiale du groupe Europlasma, est la seule unité industrielle au monde capable de neutraliser définitivement et de valoriser les déchets d'amiante. Ce qui évite leur enfouissement. Mais avec une capacité de traitement de 4 000 tonnes par an, elle n'absorbe qu'une infime partie des déchets. Son PDG, Jérôme Garnache-Creuillot, était présent à Lunéville début août, répondant à l'invitation de Bernard Leclerc, président de l'association départementale de défense

des victimes de l'amiante (AD-DEVA) 54, dont le siège est implanté dans la cité cavalière. « Aujourd'hui, près de 95 % des déchets amiantés sont enfouis. C'est un véritable cadeau empoisonné pour les générations futures », fulmine le militant. Devant le député de la 4^e circonscription **Thibault Bazin** et le président de la CCTLB Bruno Minutiello, l'entrepreneur du Sud Ouest était venu exposer son intérêt pour l'implantation d'un pôle d'inertage de ces déchets d'amiante dans le Grand Est utilisant une technologie unique et brevetée, la torche à plasma.

Une filière à inventer

Si l'idée séduit fortement le Parlementaire, ce dernier tient toutefois à tempérer les esprits. « C'est toute une filière qu'il faudrait créer. Et pourquoi pas dans le Lunévillois ? Mais il convient d'en assurer l'approvisionnement à long terme, en assurant la

collecte des déchets par exemple. Il faut donc trouver des partenaires. Nous n'en sommes qu'aux prémices du dossier ».

Mais pour Europlasma, qui souhaite déployer de nouvelles usines de plus grande capacité que celle de Morcenx, « le territoire a de nombreux atouts à faire valoir ». Il recèle d'un stock d'amiante important en raison de son passé industriel notamment. Il bénéficie également de sa proximité avec l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique qui ont, ou vont bientôt interdire l'enfouissement. D'où l'intérêt de construire un site pilote d'une capacité modulable de 30 000 à 50 000 tonnes par an.

Si l'enfouissement reste actuellement la solution la moins chère, l'augmentation des capacités de traitement à la torche à plasma permettrait d'en abaisser le coût sous les 750 euros la tonne.

Pas d'impact environnemental



Le PDG d'Europlasma, Jérôme Garnache-Creuillot (au centre), a exprimé devant le député Thibault Bazin son souhait de développer un pôle pilote d'éradication de l'amiante dans le Grand Est. Photo DR

Ce projet pourrait être accompagné d'une ferme solaire qui permettrait, dans un premier temps, l'autonomie de l'usine en énergie. Abordant la question des dépôts sauvages et de l'intérêt de cette technologie pour les particuliers, le député Bazin avait également interrogé le PDG sur ses risques environnementaux. « Il n'y a aucune pollu-

tion à craindre, a répondu Jérôme Garnache-Creuillot, le seul risque serait un incendie de stockage ».

L'avenir se préparant aujourd'hui, Thibault Bazin a proposé d'organiser une nouvelle rencontre, en présence cette fois du président de Région Jean Rottner. Affaire à suivre donc...

Didier HUMBERT

BACCARAT Économie

Cristallerie : le ministère de l'Économie suit le dossier de près

Le député Thibault Bazin, le maire Christian Gex et des représentants syndicaux de la cristallerie de Baccarat ont eu une entrevue ce mercredi avec un représentant interministériel délégué par Bruno Le Maire afin d'évoquer le dossier de la manufacture, en plein tourment avec ses actionnaires chinois.

Suite au courrier transmis au ministre de l'Économie en juin, dans lequel il exprimait ses inquiétudes quant à la situation de la cristallerie, le député Thibault Bazin (LR) était reçu ce mercredi à Bercy. « Avec le maire Christian Gex et les représentants de l'inter-syndicale, nous avons rencontré le délégué interministériel Marc Glista. Nous avons pu lui faire part de nos inquiétudes sur les engagements non tenus des actionnaires actuels. Mais aussi de l'absence de direction générale, donc d'interlocuteur et de stratégie claire », dé-



Des bouleversements pourraient avoir lieu lors de l'assemblée générale. Photo ER/Xavier COLLIN

taille **le député**. « Le dossier est bien connu au niveau national, c'est un point positif. »

La délégation a insisté sur le besoin, à court terme, d'investissements dans l'outil de production. En particulier le renouvellement des fours dans les deux ans. Eric Rogue, secrétaire du comité d'entreprise de Baccarat évoquait déjà l'après : « Les personnes désignées par les prêteurs ne resteront pas longtemps. On souhaiterait l'appui

de l'État en cas de revente ». « Le délégué interministériel nous a assuré suivre la situation de près », ajoute Thibault Bazin, « mais il ne peut intervenir pour l'instant. Nous sommes dans un processus de changement de gouvernance. L'État pourrait s'immiscer s'il venait à ne plus y en avoir du tout ».

La prochaine étape, l'assemblée générale est prévue le 17 septembre. « En espérant qu'elle clarifie la présidence du conseil d'administration et la direction générale, avec des interlocuteurs bien identifiables et présents », insiste le député. En vue, Michel Rességuier et ses collaborateurs du cabinet conseil Prospères, nommés par les prêteurs chinois. « Il est connu des services de l'État qui ont travaillé avec lui sur d'autres dossiers. La vigilance est également de mise pour s'assurer que les procédures et les obligations, auxquelles la société cotée est assujettie, seront respectées. »

Xavier COLLIN

RÉACTIONS

Thibault Bazin : « Le flou avait de quoi inquiéter »

Député de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin a accueilli lundi soir la décision du tribunal de commerce avec une prudence affichée à la lecture des termes du jugement. « Ils nous apprennent que les deux administrateurs extérieurs vont se faire remettre des documents avec la perspective d'un rapport d'ici à quatre mois. Le dossier était dans le flou depuis longtemps, et ce flou avait déjà de quoi inquiéter. Cette fois, nous avons des personnes nommées sur saisine afin

que cela contribue à y voir plus clair. » Thibault Bazin considère que cette étape « peut d'une certaine manière permettre de clarifier ce qui se passe dans l'entreprise et surtout obtenir la réponse à la question de savoir qui dirige, qui est appelé à diriger. La holding demande des résolutions pour des nominations afin d'obtenir de nouvelles représentations. Deux administrateurs seront désignés pour clarifier la situation des actionnaires avec la perspective d'une assemblée générale le 17 septembre. Elle doit comporter des résolutions avec ordre du jour. »



**Thibault Bazin, député
de Meurthe-et-Moselle.**

Photo ER/Léa DIDIER

Thibault Bazin à la rencontre des élus



Le député Bazin discute avec les élus de Parux.

Thibault Bazin, député de Meurthe-et-Moselle, poursuit ses rendez-vous avec tous les maires de sa circonscription, soit un total 190 communes. A cette occasion, il a rencontré les nouveaux conseillers de Parux. « La communication devient plus simple quand les futurs interlocuteurs se rencontrent en personne », précise le maire.

Ils ont parlé, sur le plan budgétaire et à titre d'information,

de divers projets comme l'entretien de la voirie, le respect de la limitation de vitesse, l'assainissement et bien d'autres choses.

M. Bazin a précisé qu'il y avait divers leviers à actionner permettant de réduire, si les conditions le permettent, le montant des divers travaux. Proposant également une étude avec son équipe de chaque projet afin de proposer les différentes aides gouvernementales possibles.

Thibault Bazin intègre la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale

Suite à divers mouvements au sein de l'Assemblée nationale, Thibault Bazin, député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, a été nommé membre de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, pour la suite du quinquennat.

« À l'heure où notre pays traverse une crise sanitaire inédite, il ne manquera pas de s'investir au sein de cette commission permanente afin d'accompagner l'adaptation de nos structures sanitaires à cette crise mais aussi sur des sujets qui lui sont chers comme l'amélioration de l'accès



Le député LR Thibault Bazin vient d'intégrer la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Photo ER

aux soins dans tous nos territoires, de la politique familiale française, la meilleure prise en compte du handicap, du vieillissement de notre po-

pulation, l'emploi local, l'insertion par le travail, la préservation du niveau des retraites », explique le communiqué.

L'hôtel de police retrouve l'effectif de 55 hommes et femmes

Six nouveaux policiers ont rejoint les locaux de la place Clarenthal depuis début septembre. L'hôtel de police retrouve avec eux son effectif normal de 55 hommes et femmes.

Suite à des mutations, promotions et autres départs, l'hôtel de police de Lunéville était en sous-effectif depuis un an.

Depuis début septembre, six policiers ont rejoint les troupes, permettant aux services de retrouver un rythme normal. Ils ont été présentés au sous-préfet, aux élus municipaux et au député. **Député** qui a expliqué avoir dû intervenir à plusieurs reprises pour qu'il soit remédié au sous-effectif policier lunévillois, ce qui ne semblait pas la priorité de l'État.

Les six policiers avaient demandé un poste à Lunéville pour des rapprochements familiaux.

La brigade de nuit

Deux sont affectés à la brigade de nuit « qui est maintenant au complet », précise le commandant Gerriet qui dirige l'hôtel de police de Lunéville. Brigade qui effectue principalement des patrouilles en véhicule banalisé, « une équipe axée plus vers la recherche ».

Quatre enquêteurs ont rejoint l'équipe. Habitant en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, ils avaient donc tous demandé Lunéville pour se rapprocher de leur famille. Ils arrivent de précédents postes basés à Sarrebourg, Strasbourg, Valence, Orléans et La-gny-sur-Marne.



Le commandant Gerriet, à la tête de l'hôtel de police de Lunéville, et le directeur adjoint de la DDSP 54, Philippe Combaz, ont présenté les nouveaux venus aux élus et représentants de l'État. Photo ER/Corinne CHABEUF

BACCARAT Économie

Cristallerie : un fleuron soutenu par tous

Christian Gex suit de près le dossier de la manufacture depuis ses déboires avec ses actionnaires chinois et sa mise sous tutelle. Le maire de Baccarat reçoit de nombreux signes de soutien à destination de la cristallerie, de la personne lambda aux chefs de grosses entreprises.

« On a rencontré les administrateurs provisoires dernièrement. On a rencontré les représentants des banques hongkongaises. Il faudrait maintenant que tout le monde se retrouve pour accorder ses violons concernant la cristallerie », lâche Christian Gex. Le maire de Baccarat suit le dossier de près depuis la mésaventure avec les actionnaires chinois et sa mise sous tutelle.

« La nomination des deux administrateurs est une bonne chose. Il est important de clarifier la situation capitalistique. On a compris que ces banques étrangères seraient prêtes à reprendre. Mais la priorité est de nommer un nouveau directeur général, un directeur d'usine et d'investir dans les fours comme le clament l'intersyndicale de la manufacture, le député



Le maire attend la nomination du nouveau directeur général de Baccarat SA, qui aura lieu ces jours-ci. Photo ER/Xavier COLLIN

Bazin et bien d'autres. C'est aussi un souhait que le nouveau DG soit extérieur à la direction d'aujourd'hui. Il devrait être connu d'ici peu. » Christian Gex assistera à la réunion où il sera nommé.

« Il faut se battre »

Le maire, ancien directeur technique à la cristallerie, ajoute qu'il y a « des crispations » autour d'une éventuelle réorganisation autour de la manufacture. « C'est un sujet mal venu dans le contexte actuel, il faut le mettre en attente et en discuter une fois le nouveau directeur général en place. » C'est une position que le maire

défend avec le député et les syndicats.

Christian Gex poursuit : « J'ai rarement vu un tel engouement et une telle mobilisation des gens autour de la cristallerie que ce soit de la personne lambda aux grands patrons d'entreprises. Parmi ces derniers, certains sont prêts à s'associer dans le cadre d'un consortium pour une éventuelle reprise. Je reçois des appels régulièrement. Je suis agréablement surpris de ce soutien. Beaucoup d'anciens aussi m'ont contacté en me disant "il faut se battre", c'est incroyable ! »

X.C.

Les communes doivent se déclarer

« Le système a changé », explique le député Thibault Bazin, qui monte régulièrement au créneau pour rappeler que toutes les communes françaises ne sont pas logées à la même enseigne en matière d'accès au réseau mobile.

Maintenant, c'est aux maires de s'inscrire sur le site France mobile pour recenser leur commune dans les zones blanches. Les opérateurs se sont engagés à résoudre ce problème. Mais le nombre de nouvelles antennes annuelles par département est faible : 5 pour la Meurthe-et-Moselle. Le décret, paru il y a quelques jours, comportait le nom d'Einvaux.

« L'an passé, dans le Lunévillois, Fraimbois, Glonville et Neufmaisons étaient les communes figurant dans le décret. Les démarches sont longues une fois le décret paru. Pour la mise en œuvre, il faut compter deux ans. » Comme le soulignait le député dans une question écrite au gouvernement : « En 2018, le président de la République a promis de permettre l'accès à la téléphonie mobile en 2022 à l'ensemble de la population. Cependant, le quota alloué annuellement pour tenir cet objectif est insuffisant. »

Dans son canton, « 22 % des communes sont en zone blanche, comme je l'ai rappelé plusieurs fois au préfet ». Thibault Bazin note que le problème concerne les habitants et professionnels des communes en zone blanche, mais pas seulement. « Il faut penser aux artisans qui viennent sur les chantiers dans ces communes. Cela ne les encourage pas à accepter des travaux s'ils ne sont pas joignables de la journée : cela risquerait de remettre en cause leur activité. »

=

Thibault Bazin, député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle.

« Une réponse déconnectée de la réalité du terrain »

Thibault Bazin, que pensez-vous de cette loi et de cette décision qui s'appuie sur un texte de 1967 !

« Cela fait plus de dix ans que les communes, notamment rurales, installent ce genre de feu et nous en avons beaucoup, rien que sur le territoire du Lunévillois. Les retours sur expérience sont bons et ces feux font ralentir la vitesse des véhicules, notamment dans les villages où souvent, les voitures roulent trop vite ».

Pourquoi alors avoir versé des subventions aux communes pour installer ces feux si, pour derrière, leur expliquer que ces feux ne sont pas conformes et doivent être débranchés ?

« En effet, on a notamment permis d'utilisation du fonds national des amendes de police pour financer 40 voire 50 % de la pose de ces feux. Jusqu'à cette réponse arrivée dernièrement, il n'y avait pas de problème. Pourquoi ressortir une telle décision ? Dans quel intérêt ? Sur les routes départementales, la prise en compte de ces feux intelligents a un véritable effet sur la vitesse des véhicules. Alors qu'un feu qui passe du vert au rouge sans distinction provoque une augmentation de la production de gaz mais aussi des nuisances sonores pour les riverains, lorsque le véhicule redémarre. À 23 h dans un petit village dans lequel on roule à 48 km/h, quel est l'intérêt de s'arrêter ? Aucun. D'où ces feux intelligents ».

N'est-il pas temps d'intervenir pour faire changer ce texte ?

« Justement. Face à cela, j'ai écrit une nouvelle question au ministère de l'Intérieur qui sera publiée ces prochains jours au Journal Officiel. Pour moi, clairement, il faut une modification express de cet arrêté de 1967. Il est dommage qu'une fois encore, une réponse vienne de Paris et qu'elle soit totalement déconnectée de la réalité du terrain. Pour de nombreux maires ruraux, un des sujets récurrents, c'est la vitesse des traversées des villages. Quand on a de bons dispositifs qui responsabilisent tout le monde, on envoie un très mauvais message en les notant non conformes ».



Thibault Bazin. Photo ER/ Lea DIDIER

Propos recueillis par A.A.

Une vague rose de plus de 600 personnes



Après les partants pour les courses de 6 et 10 km, les marcheurs sont partis par séries de 30.

Le foyer rural avait enregistré 250 pré-inscriptions mais ce deuxième rendez-vous orchestré dans le cadre d'Octobre rose, dimanche, a rassemblé bien plus de coureurs et de marcheurs, soucieux d'aider à la lutte contre le cancer du sein et de sensibiliser au dépistage.

Au fur et à mesure que l'heure de départ des parcours sportifs approchait, dimanche après midi, au complexe sportif, la couleur dominante était le rose fuchsia des t-shirts portés par les participants. En dépit de

toutes les contraintes qui ont nécessité nombre de mesures de précaution, le rendez-vous solidaire autour d'Octobre rose, proposé par le foyer rural, a pu répondre aux attentes.

« Nous avons reçu 250 pré-inscriptions », annonçait Anne Perry, baptisée pour l'occasion « Madame Rose ». Beaucoup de fidèles de la première édition, et des nouveaux aussi puisque les chiffres ont été largement dépassés. « L'an dernier, nous étions à Vathiménil », confessent trois habitués de l'endurance. « Pour nous aussi c'est une première », confiaient Marie et Anne, deux bénévoles arborant le t-shirt de

l'organisation. Habillé de rose lui aussi, le chien Jingle, accompagnait ses maîtres venus de Challigny. Mieux encore, un peu plus tard au départ de la marche, des parisiens originaires d'Haudonville. Ici un masque rose porté par Cyril « fait par mon épouse à partir du t-shirt de l'an dernier ».

Anonymes parmi les partants, des élus des villages, maires, mais aussi le président de la CC3M et président du pays lunévillois, et le député, au départ de la course. Pour assurer la sécurité, la piste de 400 m a permis une distanciation avant les départs et l'échauffement assuré avec enthousiasme par Anne-Sophie et ses « zumbettes ». Ambiance donnée aussi par l'orchestre des Get's, au final.

« L'an dernier nous avons reversé 3 200 € à la lutte contre le cancer du sein. Nous ferons mieux cette année », annonçait celle qui tirait les départs, à commencer par celui des enfants.

Résultats chiffrés pour les 900 m, 6 et 11 km

Enfants, jeunes et adultes confondus, marche (75 %) et courses incluses, 630 personnes ont participé à ce mouvement solidaire, grâce aux dizaines de bénévoles présents en amont et sur le terrain.

MAGNIÈRES Santé

L'eau minérale de Montfort sous l'œil du député

Le nouvel élan pris par l'association de la source de Montfort, avec une équipe bénévole remotivée, se traduit non seulement par une somme de travaux sur site, et aussi par des besoins divers. Convié sur place par le président, Yannick Tramontin, Thibault Bazin a pris connaissance de l'histoire de cette eau.

L'eau de la source des Grandes bandes, dont les vertus étaient appréciées dès la fin du XIX^e siècle, a connu un intérêt nouveau, orchestré par Michel Guéry, avec création de l'association pour la mise en valeur de la source de Montfort (nouvelle appellation) en 1979.

Défrichage, captage, création d'un chemin d'accès, les pionniers et membres fondateurs ont retroussé les manches. L'ancien marécage est devenu le site plein de charme connu aujourd'hui. Depuis, l'eau minérale éminemment diurétique, purgative et calmante a



Sur le terrain, les pistes pour développer cette ressource naturelle ont été évoquées.

pu rendre les meilleurs services aux adhérents.

Des propriétés garanties

Les tentatives pour passer à une exploitation (mise en bouteilles) ont été maintes fois

contrariées malgré une constance dans la qualité et les propriétés garanties, tant que le débit de l'eau.

Avec le député, les besoins pratiques sur place comme l'avenir de cette source ont été abordés, en se tournant à la fois vers les organismes de santé, universitaires et chercheurs, et vers d'éventuels investisseurs. Dans un premier temps, c'est l'accueil du public qui est privilégié, notamment le remplacement du chalet détruit par vandalisme, mais aussi le financement de l'analyse complexe de l'eau.

Santé et tourisme

Avec le renouveau du site bucolique entre Mortagne et vélo-rails, non seulement les bienfaits de l'eau devraient retrouver des adeptes, mais cela pourrait faire partie de l'ensemble touristique du pré Fleury avec hébergements et véhicules insolites. Le président va entrer en contact avec État nature et Val de Mortagne en ce sens.

LANEUVEVILLE-DEVANT-BAYON Transport

Route départementale 9 : des solutions examinées

Entre 5 000 et 6 000 véhicules circulent, chaque jour, sur la route départementale 9, qui traverse six communes. Mais, devant l'importance de la circulation et de sa dangerosité, les maires ont décidé de monter au créneau. Plusieurs solutions ont été examinées il y a peu.

Devant le trafic de transit de la RD9, que de nombreux poids lourds et convois exceptionnels empruntent, les maires de six communes riveraines de cette route (Laneuveville-devant-Bayon, Roville-devant-Bayon, Bayon, Méhoncourt, Lamath et Xermaménil) se sont réunis en collectif pour réfléchir à une solution sans perturber la desserte locale.

En effet, plus de 5 000 véhicules, avec parfois des pointes à 6 000, traversent quotidiennement ces villages, les GPS les guidant le plus souvent par la D9 en leur évitant le détour par les autoroutes A330 et A33 pour rejoindre la RN 57.

La sécurité des riverains en première ligne

Les maires ont adressé un manifeste au préfet et aux élus nationaux, régionaux et départementaux demandant l'interdiction de la circulation des poids lourds en transit, sans interdire la desserte locale.

Parmi les raisons évoquées par les élus, on retrouve la sécurité des riverains, les nuisan-



Les élus et représentants départementaux étaient réunis il y a peu sur le territoire afin de trouver des solutions pour réguler le trafic, notamment de poids lourds, sur la RD9. Illustration ER/Corinne CHABEUF

ces sonores, le problème des convois transportant souvent des matières dangereuses, sans oublier la dégradation de la chaussée et des équipements incombant aux communes.

Par ailleurs la traversée difficile de la RD9 par la nouvelle voie verte, au niveau de l'écluse de Roville, pose un réel problème.

Plusieurs scénarios envisagés

Le sous-préfet de Lunéville, Matthieu Blet a entendu la demande des maires concernés et a réuni ces derniers au centre Gaudel de Bayon, en présence des sénateurs Jean-François Husson et Olivier Jacquin, du député **Thibault Bazin**, des représentants du conseil départemental, de la CC3M, de la DDT et de la gendarmerie.

Après l'exposition de tous les problèmes, plusieurs scénarios ont été proposés, dont interdire le transit aux poids lourds ne desservant pas le secteur. Cette solution serait efficace mais difficile à faire respecter.

La solution utopique serait celle d'une voie de contournement des villages. Mais elle est irréaliste.

L'idée d'un jalonnement spécifique aux poids lourds : « Poids lourds : pour Lunéville et Strasbourg suivre Nancy », a néanmoins retenu l'attention du sous-préfet et des responsables régionaux et départementaux.

Cette solution incitative ne concernerait pas la desserte locale, mais nécessiterait de mettre à jour les différentes cartographies des GPS.

Les feux asservis à la vitesse seront implantés légalement

Le député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle Thibault Bazin vient d'obtenir une réponse positive quant à l'implantation et au fonctionnement des feux asservis à la vitesse. La commune de Lamath va donc pouvoir mettre en fonctionnement ces équipements sur la RD 133.

En octobre dernier, le maire de Lamath, Bernard Genay, avait interpellé le ministre de l'Intérieur autour de la problématique de la non-conformité des feux asservis à la vitesse. Des feux qui, pour la commune, permettaient de faire ralentir la vitesse des véhicules sur une route, la RD 133, régulièrement empruntée par les collégiens et les lycéens du village désirant rejoindre Lunéville ou Gerbévilier.

Par le biais de récentes réponses à des questions écrites, le ministre de l'Intérieur avait alors déclaré que « l'usage de ces feux n'est pas conforme à la réglementation ac-

tuelle définie par l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, qui ne prévoit pas la finalité de modération de la vitesse pour des feux de circulation ».

Une évolution effective rapidement

« À la suite de ma question écrite déposée en date du 20 octobre 2020, explique le député Thibault Bazin, demandant la modification de cet arrêté, le ministre de l'Intérieur m'a répondu ce 12 janvier. Il s'avère que l'expérimentation menée dans trois communes sur ces feux appelés aussi feux « vert récompense » s'avère concluante. Le gouvernement va donc faire évoluer notre réglementation pour permettre leur implantation. Cette évolution devrait effective en ce début d'année ».

« Je me réjouis de ce revirement gouvernemental poursuit le député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle. Il justifie la



Le député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle Thibault Bazin a obtenu une réponse favorable du ministère de l'Intérieur. Photo ER/A.M.

politique de sécurité routière menée par beaucoup des maires de nos territoires qui se voyaient obligés de retirer ces dispositifs ».

Les feux asservis à la vitesse po-

tamment implantés sur la commune de Lamath vont donc bientôt pouvoir être mis, légalement, en service.

Adeline ASPER

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Le club de kayak garde le cap

Même s'ils n'ont pas peur d'esquimauter, les membres du club de canoë-kayak ont su se maintenir à flot en cette difficile année 2020 avec 90 % d'adhérents fidèles et 10 % de nouveaux inscrits.

L'assemblée générale CKCRAS (Canoë-kayak club Rosières-aux-Salines), ce 16 janvier 2021, a remonté le moral des troupes, toujours aussi jeunes, félicitées par tous les adhérents et officiels présents pour leur engagement sans faille en 2020.

Alors que de nombreuses associations ont bien du mal à garder le cap, les effectifs du club rosiérois de canoë-kayak sont sta-

bles à nouveau cette année, avec 90 % d'adhérents fidèles et 10 % de nouveaux inscrits.

Plus d'un tiers des adhérents ont moins de 18 ans, et globalement un tiers de femmes pour deux tiers d'hommes.

Adeptes du kayak-polo

Rosières a accueilli en 2020 le championnat régional de kayak-polo, avec six équipes de Strasbourg, Wassy et Rosières. Il s'est classé 3e sur 9 au challenge départemental jeunes, a assuré malgré des normes drastiques comme le nettoyage du matériel, 27 séances les samedis plus 6 de piscine, pour 3 à 22 participants, dont certaines partagées avec les

clubs de Mortagne et de Blainville.

Les huit membres du conseil d'administration de 2020 ont été rejoints par Solenn, comme avant elle Héloïse en 2020, Pierre en 2019 et Justin en 2018. Solenn Bénédict, Héloïse Stemmelen, Pierre Moss et Justin Plaid, c'est pour le président le symbole de la relève. Ils ont entre 20 et 30 ans, et le bilan financier est marqué par leurs heures de bénévolat, à encadrer les jeunes recrues aux séances du samedi, pendant les compétitions ou les stages. Ils se forment, obtiennent des CQP, en un mot font vivre le club. Les faire entrer au CA était pour le bureau une évidence.

Bravo aux jeunes

Isabelle Machefer, présidente du comité départemental (et vice-présidente régionale) de canoë-kayak, a salué ce recrutement des jeunes généra-



Michel Bontemps, debout devant l'assemblée, ouvre la séance à la salle polyvalente Chamvoux.

tions au CA, a souligné la solidarité du club avec ses voisins de Blainville et Mortagne, et évoqué l'équipe de Dragon-Boat jeunes départementale, où trois Rosiéroises se sont déjà illustrées avec bonheur en 2019.

Philippe Bund, adjoint aux associations, a félicité le CKCRAS pour l'assiduité à assurer les séances malgré les difficultés, y

compris une occupation touristique sauvage des bords de Meurthe près du club entre deux confinements.

Le député Thibault Bazin a relevé la capacité du club à innover sans cesse, comme avec le paddle ou des séances de canoë-kayak « masqué », concluant avec un ton entendu sur la formule « A la fin, c'est Rosières qui gagne ! ».

Le club en quelques chiffres

A l'actif du CKCRAS, on compte 1 camp d'été, 1 stage départemental, 2 pagaies jaunes, 4 sorties sportives, 2 sorties pagaies, 2 sorties familiales, 1 stand au forum de rentrée.

LUNÉVILLE

Thibault Bazin : « Le mandat de député a encore plus de sens aujourd'hui »

Le député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle n'organisera pas de cérémonie de vœux cette année. Mais face à la pandémie de Covid-19, il ne compte plus les sollicitations diverses et variées au cours d'un mandat « qui a encore plus de sens aujourd'hui ».

Depuis le mois de mars dernier et le premier confinement, Thibault Bazin, député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle multiplie les rendez-vous « avec des sollicitations des acteurs sanitaires, économiques, associatifs et des particuliers. Il n'y a pas de répit, nous sommes en veille permanente mais le mandat a encore plus de sens aujourd'hui ».

Cette année, il n'y aura pas

de cérémonie de vœux pour le député Bazin, mais des espoirs, des souhaits et des perspectives d'avenir pour le territoire et les 190 communes dont il a la charge.

■ Baccarat, Solvay et Novacarb...

« Avec les cristalleries de Baccarat, il y a eu de gros enjeux et des échanges réguliers depuis six mois. C'est un dossier qui prend beaucoup de temps mais qui porte également beaucoup d'emplois. Pour les deux grosses soudières que sont Solvay (à Dombasle) et Novacarb (à L'Anzin), nous avons réussi à obtenir des plans d'accompagnement de la part de l'État. Mais il y a d'autres gros dossiers en cours comme la finalisation de la RN4 qui est un véritable enjeu.

Il ne faut pas qu'on perde de temps sur ce dossier. »

■ La Covid-19 et les vaccins

« Cela fait deux semaines que je demande qu'on ait un aménagement équitable. L'ouverture du centre de vaccination de Lunéville a permis d'avoir des vaccins sur le territoire et nous avons obtenu un accord de principe pour la mise en place d'un centre supplémentaire sur le Sel-et-Vermeux. Pour alléger la pression sur le centre de vaccination de Lunéville, il était important qu'on puisse avoir un deuxième centre. Les équipes de soins mobiles sont également largement mobilisées avec des professionnels actifs qui vont pouvoir vacciner dans les territoires reculés. C'est la preuve d'une belle synergie entre les professionnels de Ville et le



Député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin explique être, « en veille permanente ».

Photo d'archives ER/Léa DIDIER

centre hospitalier. J'essaie aussi de m'assurer qu'on aura les doses de vaccin de façon

équitable. Quant à la seconde injection, il faut savoir qu'elle est sécurisée. C'est pour cela que les nouveaux rendez-vous sont bloqués, afin de pouvoir sécuriser cette seconde dose ».

■ L'année 2021

« Je ne suis pas devin mais ce que je souhaite, c'est qu'on puisse sauver un maximum de vie et d'emplois sur le territoire. Qu'on puisse retrouver un équilibre sur la liberté de vivre pleinement. Il faut qu'on gagne la bataille sanitaire mais aussi la bataille économique. Et qu'on réussisse la déclinaison locale de la relance de notre territoire. On a des dispositifs qui existent, il faut que nos communes puissent faire appel à un maximum d'entre eux ».

Propos recueillis par Adeline ASPER

Au cœur des premières vaccinations au Réservoir

La salle du Réservoir est depuis ce lundi le premier centre de vaccination du Lunévillois dédié au « grand public ». Les personnes de 75 ans et plus, préalablement inscrites, peuvent s'y rendre du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Nous avons suivi les premiers volontaires.

« C'est ma fille qui a pris rendez-vous pour moi sur Doctolib samedi après-midi. Elle m'a prévenue que je devais être à la salle avant 14 h ce lundi ». Venue d'Anthelupt avec une bonne marge sur l'horaire prévu, Monique Ragon, 80 ans, ne pensait pas être au cœur de toutes les attentions à son arrivée au Réservoir. Pourtant, elle allait être la première habitante du Lunévillois, hors professionnels de santé et résidents en Ehpad, à recevoir une dose du vaccin Pfizer-BioNTech. « Je n'attendais que ça. Il n'y a pas à se torturer l'esprit. Il faut le faire pour avancer ».

Sortie de son entretien prévacinal, l'octogénaire est conduite vers le box de vaccination pour être prise en charge par une infirmière au geste délicat. Même pas mal ! « Demain, vous aurez peut-être une petite douleur au point d'injection, mais c'est tout », lui explique un soignant dans l'espace d'observation. Monique y restera quinze minutes, sereine. « Je l'ai fait



Sereine et impatiente, Monique Ragon, 80 ans, a lancé la campagne de vaccination pour les plus de 75 ans sur le Lunévillois. Photo ER/Xavier COLLIN

pour moi et pour ma famille. Désormais, je suis soulagée, j'espère voir mon horizon se dégager ».

Une génération qui a confiance dans les vaccins

Pour le docteur Sébastien Doerper, chef de service au centre hospitalier en charge d'organiser la journée, pas de doute : « cette génération des plus de 75 ans a foncièrement confiance dans les vaccins et peur de cette

maladie. Ils ont compris que se faire vacciner, c'est le seul moyen de s'en sortir. C'est plein de bon sens ». Derrière Monique, les volontaires arrivent au rythme de douze toutes les heures. Au centre de la salle, de nombreux acteurs du territoire œuvrant dans le cadre du contrat de santé du Pays du Lunévillois n'auraient pour rien au monde manqué l'événement. Un médecin les rappelant même à l'ordre pour les faire respecter une certaine

distanciation. Quant aux politiques du territoire, ils ne cachaient pas « leur déception » de voir la Métropole de Nancy jouer « en solo » cette campagne de vaccination. Et d'insister sur leur combat ayant permis à Lunéville d'être une des deux seules autres communes du département à ouvrir son centre de vaccination en ce début de semaine.

Liste complémentaire

Loin de ces polémiques, Marcel et Claudette, 80 ans et 81 ans, étaient venus de Blainville-sur-l'Eau sans rendez-vous. « Au téléphone, on nous a dit que c'était complet sur les quinze prochains jours. On est venu voir au cas où... ». Chargée de l'accueil, une bénévole de la Croix-Rouge prend leur numéro de téléphone. « Si quelqu'un ne vient pas cet après-midi, on vous appellera ». En effet, pas question de gâcher la moindre goutte du précieux liquide. Monique, elle, reviendra au Réservoir dans 21 jours pour recevoir sa seconde injection. À condition que l'approvisionnement en flux tienne du vaccin soit assuré comme prévu.

Didier HUMBERT



Vidéo et photos sur estrepUBLICAIN.fr et sur notre appli mobile

Vers une hausse de la cadence des vaccinations, si l'intendance suit...

« Vous avez mis une pellicule au moins ? » Ralentis par l'âge, parfois soutenus par leurs enfants, de l'humour plein les poches, ils étaient nombreux à suivre la pancarte « Vaccin Covid-19 » menant vers le centre de vaccination du Réservoir. Alors que 860 volontaires du territoire - professionnels de santé et résidents en Ehpad - ont déjà reçu une injection à ce jour, 60 seniors de plus de 75 ans avaient obtenu un rendez-vous pour ce lancement officiel de la campagne en direction du grand public.

Pour les 15 prochains jours, le planning est d'ores et déjà complet. Conséquents que la demande est forte, « plus de 7 000 personnes de plus de 75 ans résident sur le Lunévillois », argumente le député Thibault Bazin, les responsables font le

maximum afin d'ouvrir les vannes. « Deux lignes de vaccination sont ouvertes au Réservoir. Si nous recevons les doses en conséquence, une 3^e serait mise en route. De plus, un dispositif de vaccination par les médecins libéraux au plus proche du domicile de leurs patients est testé sur tout le territoire par une quarantaine de médecins volontaires. S'il est concluant, il sera étendu auprès d'autres praticiens dans les prochaines semaines. Des unités mobiles sont aussi en cours de réflexion au plus proche des territoires pour les habitants ne pouvant se déplacer », a souligné François Gasparina, directeur du GHEMM.

Seule inquiétude, la continuité de l'approvisionnement en vaccins. « Nous sommes livrés hebdomadairement en fonction des besoins.



Les personnes venues sans rendez-vous étaient inscrites sur une liste complémentaire. Photo ER/Didier HUMBERT

Nous espérons surtout qu'il n'y aura pas de rupture pour assurer les secondes injections dans 21

jours », s'inquiétait déjà un professionnel de santé.

D.H.

MMO33 - V1

BACCARAT

Le député Thibault Bazin soutient Cyrielle Kobis

Cyrielle Kobis lutte depuis 3 ans contre un grave cancer du sein. Le député de Meurthe-et-Moselle Thibault Bazin est venu à la première assemblée générale de l'association « Dernier espoir pour Cyrielle et ses enfants » afin de faire le point avec le conseil d'administration.

Maman de deux jeunes enfants, la situation de Cyrielle Kobis a fortement ému la population et une association, « Dernier espoir pour Cyrielle et ses enfants », a vu le jour afin de lui venir en aide financière. Thibault Bazin s'est rendu à la première assemblée générale de l'association afin de faire le point.

Les soins nécessaires pour sauver la jeune femme sont prodigués en Allemagne et le coût est élevé. Depuis plusieurs mois, la mobilisation de l'association et de la municipalité porte ses fruits, néanmoins, il faut encore beaucoup d'argent pour pallier à cette dépense qui pourrait s'élever à 300 000 € pour 3 ans de soins incontournables.



Une assemblée générale soudée autour de Cyrielle et un projet d'association d'intérêt général.

La solidarité de tous

En présence du maire, Christian Gex, après avoir écouté la présidente de l'association, Magali Jolé, les différentes remarques et propositions des uns et des autres afin de récupérer des fonds, le député a réagi aux propos du compagnon de Cyrielle qui dit vouloir que l'association devienne d'intérêt général. Il a félicité les intervenants : « Je suis épaté par votre investisse-

ment dans cette mission et aussi par la solidarité bachamoise, et au-delà... Cette demande d'être reconnue association d'intérêt général, je vais la porter avec vous. D'autant plus que vous voulez aller encore plus loin dans le soutien aux malades qui en ont besoin. »

Pour améliorer les finances de l'association, des projets de tombola, loto etc... sont à l'étude.

Pompiers : Francis Munier passe le flambeau à Lionel Blaize



Après 30 années de bons et loyaux services, le capitaine Francis Munier (3^e à g.) laisse sa place de chef de centre à son adjoint, l'adjutant-chef Lionel Blaize (3^e à dr.).

Le centre d'intervention des pompiers acervalliens a accueilli la cérémonie de passation de commandement. Après trente années de bons et loyaux services, Francis Munier, chef de centre depuis 2009, passe le flambeau à son adjoint, l'adjutant-chef Lionel Blaize : « Il connaît bien la maison, la relève est assurée », confiait Francis Munier il y a quelques semaines. De nombreuses personnes se sont déplacées pour saluer la carrière du soldat du feu, comme le député Thibault Bazin ou encore le sous-préfet Matthieu Blet.

Il a énormément donné pendant des années

Une matinée spéciale pour le nouveau retraité. Lui qui est intervenu pour sauver les « fulgurés » lors du festival du Vieux Canal en

2017, a reçu aujourd'hui ses galons de capitaine, remis par Rose-Marie Falque, pour honorer son engagement. Tout un symbole pour la mairesse d'Azerailles, qui se remémore le souvenir de 1999 : « Une terrible tempête s'abattait sur notre pays. Pendant des jours, on vous a vu sur tous les toits d'Azerailles. Vous avez énormément donné pendant ses journées. »

« Quand vous avez commencé, je n'avais que 6 ans », plaisante le député **Thibault Bazin**. « À travers cette cérémonie, je mesure ce que représente un engagement aussi long. Avoir transmis la flamme aux jeunes sapeurs-pompiers, c'est ça l'essentiel. » Un moment fort en émotion pour Francis Munier, qui va profiter de sa retraite auprès de ses petits-enfants.

Deux centres de vaccination Covid-19 ouvrent le 2 mars



David Fischer et Luc Binsinger, maires de Dombasle-sur-Meurthe et Saint-Nicolas-de-Port.

Les communes de Dombasle et de Saint-Nicolas, sous l'égide de la communauté de communes des Pays du Sel et Vermois, avec le soutien de **Thibault Bazin**, député, des professionnels de santé et de l'hôpital de Saint-Nicolas, viennent d'obtenir deux centres de vaccination Covid-19 pour l'ensemble du territoire. Cette campagne commence à Saint-Nicolas-de-Port dès le mardi 2 mars, pour les plus de 75 ans.

Les professionnels de santé fe-

ront fonctionner les centres les après-midi, du mardi au vendredi de 13 h à 17 h, en alternance, une semaine sur deux, à Saint-Nicolas-de-Port et Dombasle-sur-Meurthe.

La vaccination s'effectue exclusivement sur rendez-vous, via le site Doctolib « <https://www.doctolib.fr> » ou par tél. 03.83.85.13.00.

➤ Rendez-vous à Saint-Nicolas-de-Port à L'Autre Filature, 8 rue du Champy et à Dombasle-sur-Meurthe, annexe Léomont, salle polyvalente.

L'EST
RÉPUBLICAIN

BAYON

Les élus demandent le report du projet de fermeture de classe

Les maires du RPI Dolto ont été informés par la direction de l'Éducation nationale d'un projet de fermeture de classe à la rentrée 2021, en raison des sous-effectifs de l'école. Soutenus par le député **Thibault Bazin**, les maires ont rencontré les Inspecteurs académiques pour évoquer le problème de surcharge de classes dans une période sanitaire compliquée et demandent un report de cette décision compte tenu des circonstances.

- Concernant les activités économiques, le local commercial de la rue de la gare est en cours de location avec bon espoir de voir une nouvelle activité s'implanter à Bayon. D'ailleurs, la municipalité réfléchit à la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale, destinée à encourager les nou-

velles activités redynamisant ainsi le commerce local. Des producteurs locaux sont activement recherchés pour la création d'un marché dominical, mais la commune déplore pour l'instant peu de retours positifs.

Une ferme apicole pédagogique est en cours de réalisation sur une parcelle communale louée à l'association « 1000 plumes ».

- La commune a reçu une proposition d'achat du secteur « château du petit bois ». Le conseil souhaite un temps de réflexion sur l'avenir du patrimoine communal.

- En vue de la création d'un conseil des jeunes, une dizaine d'enfants se sont portés volontaires pour participer à une commission jeunesse. Une première rencontre aura lieu le 13 février.

L'EST
RÉPUBLICAIN

54A24 - V1

COYVILLER

Une antenne pour un réseau de téléphonie de qualité

La commune va bientôt être dotée d'une nouvelle antenne téléphonique grâce, notamment, à l'intervention du député **Thibaut Bazin**.

Coyviller sera desservi dans sa totalité, mais cette antenne couvrira également trois autres communes : Azelot, Burthecourt-aux-Chênes et Manoncourt-en-Vermois.

Le terrain retenu par l'opérateur pour installer l'antenne se situe au château d'eau de la commune de Burthecourt-aux-Chênes et appartient au Syndicat des Eaux du Plateau du Vermois.

Florence Picard, maire de Coyviller, a rencontré les élus de Burthecourt et du Syndicat des eaux pour valider la con-



Le village est situé dans une cuvette géographique, ce qui entraîne des difficultés de réception sur le réseau mobile.

vention qui permettra le dépôt du permis de construire.

« Nous attendons maintenant avec impatience le début des travaux qui devraient

avoir lieu d'ici la fin de l'année pour que nous ayons enfin un réseau téléphonique de qualité dans le village », ajoute Florence Picard.

54A26 - V1

Mobilisation contre la fermeture d'une classe à Jean-L'Hôte

Suite à la menace d'une fermeture de classe, à la rentrée prochaine, les parents d'élèves de la maternelle Jean-L'Hôte se sont mobilisés ce vendredi matin, pour exprimer leurs inquiétudes. Un mouvement appuyé par des élus locaux.

Les parents d'élèves de la maternelle Jean-L'Hôte se sont fait entendre, ce vendredi matin à 8 h. La menace d'une fermeture de classe, à la prochaine rentrée, plane et suscite de nombreuses inquiétudes.

Actuellement, la maternelle accueille 116 enfants, répartis en cinq classes, ce qui fait une moyenne de 23,2 élèves par enseignant. À la prochaine rentrée, les effectifs seront de 29 enfants par classe, si l'Inspection académique acte cette fermeture. Ce qui s'avérera encore plus compliqué à gérer en raison des contraintes liées à la pandémie de Covid-19.

Les trois axes pédagogiques fondamentaux : « faire réussir les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte, les besoins particuliers de chacun », « garantir la continuité dans le parcours d'apprentissage et la cohéren-



« Non, non, non ! Ne fermez pas ma classe ! ». Ce slogan a été scandé devant l'école par les parents et les enfants, soutenus par les élus, dans leur combat.

ce des enseignements » et « instaurer un climat scolaire favorisant la réussite », sont mis à mal car ils sont censés régir le système éducatif.

**« Non, non, non !
Ne fermez pas
ma classe ! »**

« Nous sommes totalement contre cette fermeture et espérons un recomptage qui puisse être favorable au maintien de cette classe. Les inscriptions se feront début mars et

on a encore la possibilité que le nombre d'enfants augmente. Nous n'imaginons pas nos petits, accompagnés par des maîtresses, dans des classes surchargées. Il serait impossible de faire respecter les trois axes fondamentaux, tout en ajoutant le protocole sanitaire à respecter mais aussi, porter de l'attention à chaque enfant pour lui permettre d'évoluer à son rythme », explique Valérie Lerat, parent d'élève.

« L'Éducation nationale a besoin de soutien. Les enfants

d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Lors du prochain conseil municipal, une motion sera proposée », ajoute David Fischer, le maire, accompagné d'élus. Le député [Thibault Bazin](#) est venu apporter son soutien au collectif. « C'est à la maternelle que nous préparons nos enfants pour toute leur scolarité. Comment leur donner toutes les chances si on réduit constamment les moyens humains et financiers ? », s'interroge le député.

Covid-19 : quels scénarios sont sur la table pour la Meurthe-et-Moselle ?

La Meurthe-et-Moselle fait partie des vingt départements placés en « surveillance renforcée ». Il pourrait, comme la Moselle, être soumis à de nouvelles mesures restrictives pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 à compter du 6 mars. Quelles décisions pourraient être appliquées localement ?

Tout le monde avait les yeux rivés sur la Moselle. Mais lorsque la carte s'est affichée jeudi soir lors de l'allocution du premier Ministre Jean Castex, la Meurthe-et-Moselle voisine s'est elle aussi affichée en bleu, concernée comme dix-huit autres départements français par la « surveillance renforcée » de l'épidémie de Covid-19 sur son territoire. En clair, de nouvelles mesures pourraient être appliquées dès le 6 mars.

Se dirige-t-on vers un confinement les week-ends ? Comme c'est le cas à Nice ou à Dunker-

22.000
rendez-vous pour une première injection de vaccin ont dû être reprogrammés en Meurthe-et-Moselle suite à la pénurie de doses fin janvier. La campagne a recommencé le 22 février.



Le 19 janvier, Olivier Véran, le ministre de la Santé, était en déplacement à Nancy. Ici aux côtés de Bernard Dupont, le directeur du CHRU ; Mathieu Klein, le maire de Nancy et Arnaud Cochet, le préfet de Meurthe-et-Moselle. Photo ER/Alexandre MARCHI

que à compter de ce samedi 27 février. La présidente du Département Valérie Beusert-Leick, n'y est pas favorable.

« Si un confinement est nécessaire, il faut un vrai confinement »

« Si la situation s'aggrave, je ne suis pas certaine qu'un confinement le week-end soit pertinent, cela densifierait les flux de mobilité des populations sur les cinq autres jours ». Même constat du côté de Mathieu Klein, le maire de Nancy et président du Grand Nancy. « S'il est nécessaire de confiner, oui il faut un vrai confinement. Le confinement le week-end, c'est en réalité une extension du couvre-feu ».

Le maire de Nancy rappelle que

la Meurthe-et-Moselle a été dans les tout premiers à expérimenter le couvre-feu à 20 h puis son avancée à 18 h. Des mesures qui ont permis de ralentir la progression de l'épidémie, mais jamais de l'enrayer complètement. Pour Valérie Beusert-Leick, la solution la plus judicieuse si la situation ne s'améliore pas serait « un confinement très contraint, territorialisé et je l'espère court dans le temps ».

Faire la différence entre le nord et le sud ?

Le nord et le sud de la Meurthe-et-Moselle ne sont pas touchés dans les mêmes proportions en cette fin février. Le nord enregistre davantage de cas que le sud. En décembre, c'était l'inverse. La

Métropole était bien plus touchée que le Pays Haut. Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour demander une différence de traitement dans les mesures à appliquer. C'est l'avis du sénateur Olivier Jacquin. « Si le gouvernement devait prendre des mesures renforcées pour notre département, je demande à ce qu'elles soient différenciées ». L'élu estime par exemple que « Nancy et la Vezouze ne peuvent être traitées de la même façon que le Pays Haut, dans la mesure où les taux d'incidence et l'évolution du virus ne sont pas les mêmes entre ces deux secteurs ».

Le député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin, partage cette analyse. « En Meurthe-et-Moselle, la situation est contrastée en raison des zones transfrontalières et placer tout le département en surveillance renforcée est profondément injuste ». Mais cette option ne convainc pas la présidente du Département. « Si on confine à un endroit, on densifie à un autre », craint Valérie Beusert-Leick. Mathieu Klein lui, ne ferme pas la porte à cette hypothèse : « J'ai demandé au Préfet de Meurthe-et-Moselle d'envisager tous les scénarios », y compris donc la mise en place de mesures différentes à l'intérieur du département. Tous s'accordent en tout cas pour demander une accélération des dépistages et de la campagne de vaccination.

Léa BOSCHIERO

CLASSEMENT

Députés lorrains : le peloton de tête creuse l'écart

Les trois parlementaires lorrains les plus actifs affichent au compteur un nombre de points très supérieur à leurs 18 collègues et confirment leur leadership par rapport à notre dernier classement en juillet 2019.

Le député LR de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin, est quasiment millionnaire. Selon notre classement, il a emmagasiné exactement 957 841 points attribués en fonction d'un barème en dix critères (lire par ailleurs) qui valorisent le cœur de métier des députés, à savoir la fabrication de loi. Thibault Bazin obtient 27 fois plus de points que le dernier des 21 députés lorrains, Christophe Arend (LREM-Moselle).

Sur le podium, Thibault Bazin est suivi de Fabien Di Filippo, député LR de Moselle, et en 3^e place, de Caroline Fiat, députée LFI de Meurthe-et-Moselle. Un an plus tôt, la députée précédente Dominique Potier (PS, Meurthe-et-Moselle) à la 2^e place, derrière toujours Thibault Bazin. Stéphane Viry (LR, Vosges) accédait à la 3^e place six mois plus tôt. Lors de notre premier palmarès publié en août 2017, le tiers dominait Fiat, Potier et Bazin.

Tendances lourdes

C'est dire si le peloton de tête reste groupé depuis le début de la mandature, creusant même l'écart avec le reste de l'écure législative lorraine. L'analyse des performances des 21 députés montre que depuis juillet 2019 une stabilité concerne la majorité des élus. Des tendances lourdes se confirment quand on observe le cumul de points obtenus dans notre classement depuis le début de la mandature. Six députés affichent un score supérieur à 200 000 points au classement général, quatre entre 100 000 et 200 000, onze se situent en dessous de 100 000 points. Quatre députés obtiennent moins de 50 000 points et occupent le bas du classement. Nicole Trisse (LREM, Moselle) et Isabelle Rauch (LREM, Moselle), 19^e et 20^e au classement général, décrochent toutefois la première et la deuxième place pour le nombre de rapports réalisés pendant la mandature (13 et 11).

La présence en commission, où se fait le travail parlementaire de fond, mobilise diversément les députés. Les 10 plus présents accusent 200 participations. Thibault Bazin creusant le plafond avec 476. Suivi d'Emilie Cariou (NI, ex-LREM, Meuse) et de Fabien Di Filippo. Mais seulement 118 pour Christophe Arend, qui voisine avec Laurent Garcia (apparenté MoDem,

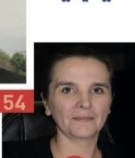
54) présent seulement 121 fois, ou Caroline Fiat, 127 fois seulement. La députée LFI repart dans le trio de tête Thibault Bazin et Fabien Di Filippo pour leur nombre d'interventions dans l'hémicycle, où l'on retrouve aussi bien placés Dominique Potier (46) et Bertrand Pancher (Meuse), président du groupe Liberté et Territoire. Le premier député LREM lorrain ne pointe qu'à la 7^e place (Richard Lioger, Moselle).

Curiosités

Parmi les curiosités à relever, Richard Lioger est le seul à n'avoir jamais posé une seule question écrite. Christophe Naegelen (UDI et indépendant, Vosges), est le champion des questions orales, plus difficiles à décrocher (32), suivi de Caroline Fiat (28), de Dominique Potier (24), Carole Grandjean (LREM, Meurthe-et-Moselle) est la députée qui a le moins posé (3). Le député d'une proposition de loi semble être une spécialité LR, avec Stéphane Viry (Vosges) qui pointe en tête avec 33 PPL. Thibault Bazin (20), Fabien Di Filippo (14), devant Christophe Naegelen (18). Il reste guère plus d'un an de mandat aux 21 parlementaires pour confirmer ou modifier leur profil de représentants de la Nation vis-à-vis de leurs électeurs.

Jérémie LORAND et Philippe RIVET

Classement général

		
2	1	3
Fabien DI FILIPPO (LR)	Thibault BAZIN (LR)	Caroline FIAT (LFI)
841 107 POINTS	957 841 POINTS	553 551 POINTS

Notre palmarès des 21 députés lorrains

Evolution depuis le classement du 5 juillet 2019

Source : NosDéputés.FR

							
1^{er} Thibault BAZIN (LR)	2^{ème} Fabien DI FILIPPO (LR)	3^e Caroline FIAT (LFI)	4^e Dominique POTIER (PS)	5^e Bertrand PANCHER (LR)	6^e Stéphane VIRY (LR)	7^e Christophe NAEGELEN (UDI)	8^e Emilie CARIOU (NI)
STABLE	STABLE	STABLE	STABLE	STABLE	STABLE	EN HAUSSE	STABLE
							
9^e Gérard CHERPION (LR)	10^e Richard LIÖGER (LR)	11^e Brahim HAMMOUCH (MO)	12^e Xavier PALUSZKIEWICZ (LREM)	13^e Ludovic MENDES (LREM)	14^e Carole GRANDJEAN (LREM)	15^e Belkhir BELHADDAD (LREM)	16^e Jean-Jacques GAULTIER (LR)
STABLE	EN BAISSE	STABLE	EN HAUSSE	EN HAUSSE	EN BAISSE	EN BAISSE	EN HAUSSE
							
17^e Laurent GARCIA (MO)	18^e Hélène ZANNIER (LREM)	19^e Nicole TRISSE (LREM)	20^e Isabelle RAUCH (LREM)	21^e Christophe AREND (LREM)			
STABLE	EN BAISSE	STABLE	STABLE	STABLE			

Le classement général depuis juin 2017

Députés	Total
1 Thibault Bazin (Meurthe-et-Moselle - LR)	957 841
2 Fabien Di Filippo (Moselle - LR)	841 107
3 Caroline Fiat (Meurthe-et-Moselle - LFI)	553 551
4 Dominique Potier (Meurthe-et-Moselle - SOC)	356 168
5 Bertrand Pancher (Meuse - LR)	251 001
6 Stéphane Viry (Vosges - LR)	222 658
7 Christophe Naegelen (Vosges - UDI)	154 557
8 Emilie Cariou (Meuse - NI)	153 618
9 Gérard Cherpion (Vosges - LR)	126 453
10 Richard Lioger (Moselle - LREM)	129 740
11 Brahim Hammouch (Moselle - MODEM)	94 954
12 Xavier Paluszkievicz (Meurthe-et-Moselle - LREM)	63 231
13 Ludovic Mendes (Moselle - LREM)	60 576
14 Carole Grandjean (Meurthe-et-Moselle - LREM)	58 369
15 Belkhir Belhaddad (Moselle - LREM)	54 629
16 Jean-Jacques Gaultier (Vosges - LR)	52 109
17 Laurent Garcia (Meurthe-et-Moselle - MODEM)	51 442
18 Hélène Zannier (Moselle - LREM)	45 901
19 Nicole Trisse (Moselle - LREM)	39 041
20 Isabelle Rauch (Moselle - LREM)	38 362
21 Christophe Arend (Moselle - LREM)	34 828

27

Le nombre de points emmagasinés par le premier des députés lorrains du classement, Thibault Bazin, est 27 fois supérieur à celui du dernier, Christophe Arend.

Dix critères qui permettent d'attribuer des points aux élus

Dix critères sont retenus pour établir le baromètre des députés élaboré à partir du site « Nos députés.fr », émanation de l'Association Regards citoyens. Ces critères portent sur le cœur de l'action du législateur, ce que sont les représentants de la Nation dont la mission est de voter la loi, contrôler le gouvernement et évaluer les politiques publiques.

Un barème de points pondère les critères en fonction de l'importance des engagements perçus par les analystes de la vie parlementaire : présence en commission (50 points), car c'est là que se joue le travail législatif ; les interventions en commission (50 points) ; les interventions (plus de vingt mots), en hémicycle (60 points), les amendements dont le député est l'auteur (40 points) ou co-auteur (10 points) ; les

propositions de loi (100 points si le député est l'auteur, 20 s'il est un des co-signataires) ; les questions orales (50 points) et écrites (1 point) ; les rapports (200 points). Ces derniers sont d'importance inégale, mais témoignent d'un intérêt ciblé des parlementaires pour un domaine.

Le palmarès de ce jour est le cinquième établi depuis le début de la législature en juin 2017. Les précédents ont été publiés les 21 août 2017, 9 janvier 2018, 18 juin 2018 et 5 juillet 2019. Le fonctionnement particulier de l'Assemblée nationale pendant une grande partie de 2020 en raison de la crise pandémique empêchait l'an passé une approche séquentielle. Cependant, son impact n'affecte pas les tendances lourdes observées depuis le début de la mandature.



L'hémicycle de l'Assemblée nationale. Photo archives FR/Alexandre MARCHI

6

C'est le nombre de députés lorrains qui affichent un score supérieur à 200 000 points au classement.

Les gares de Blainville-Damelevières et Baccarat maintenues

Le député Thibault Bazin vient d'obtenir, par la SNCF, la confirmation du maintien des guichets dans les gares de Blainville-Damelevières et Baccarat. Ainsi que d'autres informations de la SNCF concernant les bornes de vente des billets.

Stéphanie Domange, directrice régionale SNCF TER Grand Est, a répondu au courrier que lui avait envoyé le député de la circonscription, Thibault Bazin, inquiet, comme les usagers, les syndicats, les élus et tous les habitants, de la fermeture des guichets des gares de Blainville-Damelevières et de Baccarat.

« La fermeture des guichets est temporaire et totalement liée à la crise sanitaire, détaille la SNCF. La situation actuelle n'est aucunement définitive et ne s'inscrit pas

dans un effet d'opportunité. »

Pour Lunéville, les horaires actuels des guichets resteront : ils sont « ceux qui avaient été établis à la suite d'une réorganisation des équipes en octobre 2020 et n'ont pas fait l'objet d'une adaptation dans le cadre des conséquences de la Covid. »

Commander un billet en utilisant un téléphone fixe

En attendant, les clients qui ne veulent (ou ne peuvent) pas acheter leur billet sur les bornes automatiques dans ces gares (et lorsque le guichet est fermé à Lunéville), la directrice a listé tous les canaux de vente : en ligne, par téléphone dont le service Allô Billet, au 0805 415 415, qui permet de commander un billet par téléphone fixe avec une carte bleue. Les agences de voyages agréées peuvent égale-



En cas de panne d'un distributeur de billets TER, « un message auprès des agents d'accompagnement » est généré automatiquement. Photo ER/Corinne CHABEUF

ment être sollicitées. Quant aux distributeurs en panne, la responsable informe qu'un « système de supervi-

sion génère un message auprès des agents d'accompagnement » et que le centre de relations client en est in-

formé pour « le traitement des réclamations le cas échéant ».

Corinne CHABEUF

LUNÉVILLOIS

Covid-19 : solidaires et mobilisés pour vacciner

Le centre de vaccination, installé ce week-end dans une salle communale d'Einvillers-au-Jard, a permis de passer le cap des 5.000 personnes vaccinées depuis début janvier, issues des cinq communautés de communes du sud-est du département.

« Je suis très contente de me faire vacciner. J'attendais ce moment avec impatience », assure une future vaccinée contre le coronavirus. Cette réponse s'adresse à Matthieu Blet, le sous-préfet en visite, ce samedi, au centre de vaccination, installé à la salle polyvalente Le Familial.

« Cette opération était prévue dans le cadre de l'intensification de la campagne de vaccination. Près de 5.000 personnes le seront dimanche soir depuis janvier, issues des cinq



Une douzaine de bénévoles s'est mobilisée pour accueillir les 234 vaccinés de ce week-end. Photo ER/Xavier COLLIN

communautés de communes du sud-est du département. L'infrastructure du centre sera déplacée à Cirey-sur-Vezouze,

la semaine prochaine », explique le représentant de l'État, tout en rappelant que « le port du masque est obligatoire par-

tout à Lunéville ». Cette opération, la même ayant lieu à Baccarat, aura permis la vaccination de 234 per-

sonnes en deux jours.

La commune apporte le soutien logistique

Elle est à l'initiative de la communauté de commune du Pays du Sânon (CCPS). Son président, Jacques Lavoil déclare : « La mobilisation des équipes médicales, de nombreux bénévoles ainsi que le travail de recensement en amont, effectué par les maires de la CCPS, a été essentielle. Cela n'a pas été facile et montre qu'en agissant collectivement, nous sommes en capacité d'organiser une telle opération au service de nos habitants du rural, au même titre que les villes et métropoles ».

La commune d'Einvillers-au-Jard a apporté le soutien logistique. « C'est un beau symbole car nous sommes dans la plus petite communauté de communes du secteur », souligne le député Thibault Bazin.

Xavier COLLIN

Un centre de vaccination ouvert sur deux jours



Le député et le sous-préfet visitent le centre de vaccination.

Ce jeudi, **Thibault Bazin**, député de Meurthe-et-Moselle, et Matthieu Blet, sous-préfet, Michel Marchal, conseiller départemental, M. Gasparina, directeur de l'hôpital de Lunéville et du réseau 3H Santé, ainsi que les élus du secteur ont visité le centre de vaccination de Cirey, organisé et mis en place conjointement entre la mairie, la Com'com de Vezouze en Piémont et l'hôpital.

Les patients, âgés de plus de 75 ans ayant été identifiés en amont, ont vérifié leur éligibilité en remplissant des documents qui les ont suivis tout au long du processus de vaccination.

Pas moins de 310 vaccinations sont prévues sur deux jours. Les doses, transmises par vague de demi-journée, ont permis de vacciner 178 personnes ce jeudi. La vaccination se poursuit ce vendredi.

Passation de pouvoir chez les pompiers locaux

Cérémonie inhabituelle chez les pompiers locaux avec la passation de pouvoir de chef de centre. Cérémonie qui se voulait sobre et discrète qui a néanmoins été honorée par la présence de plusieurs personnalités : Gilbert Brégeard, maire, Mathieu Blet, sous-préfet, **Thibault Bazin**, député, Gauthier Brunner, président du CA du service départemental d'incendie et de secours, et le colonel Jérôme Petitpoisson qui dirige le SDIS 54.

Sous la pluie et par un vent violent, la cérémonie qui s'est déroulée devant le centre de secours a été suivie par une partie de la population. Le colonel Petitpoisson a relevé officiellement de ses fonctions le sergent-chef Damien Bister et intronisé son successeur l'adjudant-chef Eric Malgras.

Féminisation des effectifs

Le centre de secours d'Herbéviller compte aujourd'hui 29 pompiers dont dix femmes, une féminisation des effectifs remarquable au niveau du départe-

tement. Trois d'entre elles sont infirmières dans le civil. Le centre est doté d'un véhicule de premier secours, d'une capacité en eau avec pompe et il effectue plus de 120 interventions annuelles. Il intervient en défense de premier secours sur 17 communes du territoire : Herbéviller, Ogéviller, Bénaménil, Fréménil, Domjevin, Vého, Reillon, Blémerey, Saint-Martin, Chazelles-sur-Albe, Domèvre-sur-Vezouze, Montigny, Mignéville, Reherrey, Pettonville, Réclonville et Buriville.

L'absence de vin d'honneur à l'issue de la cérémonie n'a pas empêché élus et représentants de l'état d'exprimer toute leur gratitude envers M. Bister qui a su « développer le centre de secours local en fédérant autour de lui toutes les énergies, en le redynamisant grâce à sa très forte implication ». Un centre qui a atteint « un niveau d'excellence » que son successeur, Eric Malgras, devra « maintenir tout en conservant le dynamisme de l'équipe locale ».

CHRU de Nancy : une Union sacrée contre « le mépris »

Un communiqué commun entre Caroline Fiat de la France Insoumise, Dominique Potier du parti socialiste et de Thibault Bazin, Les Républicains, est un petit évènement en soi.

Les trois parlementaires de Meurthe-et-Moselle ont pratiqué l'union sacrée le temps d'une protestation partagée. Celle-ci concerne leur non-invitation à la réunion organisée vendredi dernier sur l'avenir du CHRU entre Olivier Véran et des élus, dont ils n'étaient pas.

Exclus de la réflexion

« Des sénateurs, des députés de la Métropole y étaient associés... mais pas nous, alors que nous avons pris part à tous les combats pour le CHRU », estime Dominique Potier qui ne remet pas en question « l'accord sur le fond ».

« Les parlementaires représentant les territoires ruraux et périurbains ne



Dominique Potier, député de la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle lors d'une visite au CHRU de Nancy-Brabois. Photo

ER/Alexandre MARCHI

peuvent sous aucun prétexte être exclus d'une réflexion sur l'avenir de la santé publique » estiment les trois députés de l'opposition.

Et de conclure : « Lorsque les enjeux deviennent une opération de communication pour certains, et une humiliation pour d'autres, c'est l'esprit même de la République qui est blessé. »

FRANCIS

LUNÉVILLE

Libération, un quartier à haute qualité environnementale

Avec ses nouveaux logements participant à l'expérimentation du label « énergie positive et réduction carbone » (E+ C-), qui préfigure la prochaine réglementation énergétique et environnementale des bâtiments neufs, l'OPH a inauguré un bel exemple de ce qui peut être réalisé dans le logement social.

Contrainte sanitaire oblige, c'est en comité réduit respectant drastiquement les distanciations physiques qu'a été inauguré ce lundi le nouveau quartier Libération, conçu par l'Office public de l'habitat (OPH) de Lunéville à Baccharat. En présence du maire, Catherine Paillard, du député **Thibault Bazin** et de quelques futurs locataires, Claude Favier, directeur de l'OPH, a levé le voile sur ces 31 nouveaux logements sociaux « à haute qualité environnementale, combinant habitat individuel et collectif, tout en favorisant une forte mixité sociale ».

Performance énergétique...

Venue découvrir son futur logement, Gilberte Parodi ne cachait d'ailleurs pas son impatience « d'y être ». C'est, en effet, un joli T3 lumineux et bien conçu de plain-pied d'environ 65 m², spécialement équipé pour les seniors et les personnes à mobilité réduite qu'investira la truculente octogénaire dès la mi-avril.

Sur ce programme de onze



Les premiers locataires du nouveau quartier Libération ont profité de l'inauguration pour découvrir leur futur logement. Photo ER/D.H.

logements et vingt pavillons, « il ne reste que quelques pavillons T4 et T5 disponibles à la location », indique Adrien Kremer, monteur de l'opération pour l'OPH.

Il faut reconnaître que ce nouveau quartier, parfaitement intégré à la ville, offre de quoi séduire. Outre ses loyers abordables (compter 240 € pour un logement de 50 m²), les constructions, bénéficiant d'une étiquette énergétique A, sont labellisées E+ C-. En clair ? « Réalisés en matériaux biosourcés, les bâtiments sont équipés de panneaux photovoltaïques. Ce

qui limitera les charges énergétiques pour les locataires », soulignait le directeur de l'OPH. Ce label expérimental, anticipant la future réglementation énergétique, a notamment permis au projet de bénéficier du soutien de la Banque des Territoires.

Et urbanisme durable

Verdoyant grâce à la création d'espaces verts publics et privés, sa gestion durable des eaux pluviales, sa maîtrise de l'étalement urbain grâce au bâti compact, sa forte mixité sociale mêlant jeunes couples, familles, seniors et per-

sonnes à mobilité réduite, ou bien encore la large place accordée à la mobilité douce, « la démarche d'urbanisme durable a été omniprésente dans la réalisation de ce programme », insistait Adrien Kremer. Car si la voiture n'est pas bannie du quartier, ses habitants pourront limiter son utilisation, voire s'en affranchir, pour accéder aux commerces et services voisins grâce aux deux arrêts de bus dans un rayon de 300 mètres et au cheminement doux menant vers l'avenue de la Libération.

Didier HUMBERT

Plus de photos sur
estrepublikain.fr
et sur notre appli mobile

EMBERMÉNIL

Le député Thibault Bazin raconte l'hémicycle aux écoliers

Inscrits au concours du « Parlement des enfants » pour lequel ils ont émis un projet de loi sur l'alimentation durable, les 22 écoliers de CE2-CM1-CM2 de Mme Sacchet ont transmis leur travail au député Thibault Bazin. L'envoi était assorti d'une invitation que l'élu a d'emblée acceptée.

Durant 1 h 30, le député Thibault Bazin a mené un échange interactif avec

ces apprentis citoyens, les 22 écoliers de CE2-CM1-CM2 de Mme Sacchet. Une conversation vivante et sans langue de bois alimentée de questions pertinentes que les enfants avaient soigneusement préparées. Après des présentations dynamiques, Thibault Bazin a signalé qu'il avait aussi visité l'école de Marainviller, autre classe participant au concours.

Visiblement bien briefés

sur le fonctionnement de l'assemblée nationale, les enfants ont joué les journalistes. « Depuis combien de temps êtes-vous élu ? » Thibault Bazin saisit la balle au bond pour une petite révision sur la durée des autres mandats.

Suit une question pointue « Où êtes-vous assis dans l'hémicycle ? » Et l'élu de dessiner le demi-cercle au tableau et le segmenter des diverses représentations politiques des 577 députés. Déduction candide d'un écolier : « Alors vous êtes contre le gouvernement ? »

Il explique son travail

« À 10 ans, vouliez-vous déjà devenir député ? » Sans ambages, ils demandent s'il s'agit d'un métier où l'on travaille beaucoup et gagne de l'argent. Lui qui rêvait tout petit d'être maire va lucidement démystifier la



Le courant est vite passé entre le député de suite sur la même longueur d'onde que les 22 écoliers qui ont aligné les questions pertinentes.

fonction : « Pas de week-end : on est député tout le temps. » « Et le président, vous l'avez rencontré ? » « Oui, 3 fois. »

À grand renfort d'exemples, le député explique le méticuleux travail, en mot à mot, des amendements. « Avez-vous proposé des

lois qui ont été votées ? » « Aucune de mes 10 propositions, mais 77 de mes 3 371 amendements ont été retenus. » « Aimez-vous ce rôle ? » Le sourire enthousiaste du député en dit long. « Vous représenterez-vous ? » Pas de scoop, réponse l'an prochain.

Comme à l'Assemblée nationale !

Jouant le président de séance, Thibault Bazin appelle à la tribune Lilou, rapporteur du projet de loi rédigé par les écoliers. Lecture des articles et vote. Mais l'élu va amener les enfants à s'interroger sur chaque terme de leur positionnement et les nuancer. « Quand on écrit la loi, il faut souvent faire le difficile choix entre deux biens et ne pas oublier de préciser comment on financera la réforme. » Et de féliciter les enfants pour leurs réflexions, en particulier celle de végétaliser 10 % des cours de récréation.

SAINT-NICOLAS-DE-PORT

Intercommunalité : augmentation des vaccins sur le territoire

Le sous-préfet de Lunéville Mathieu Blet, en présence de Thibaut Bazin, député, David Fischer, président de l'intercommunalité et maire de Dombasle, ainsi que Luc Binsinger, maire de St-Nicolas sont venus ce samedi constater la logistique des centres de vaccination Covid-19 installés sur le territoire.

Sur le territoire de la communauté de communes des pays du Sel et du Vermois depuis le 2 mars dernier, deux centres de vaccination sur St-Nicolas-de-Port et Dombasle-sur-Meurthe ont été mis en place. Une coordination partagée entre les trois entités et cette visite a été l'occasion de faire le point après deux mois d'ouverture.

« Au départ, nous avions cinq agents communaux mis à disposition, nous allons passer à six. De plus, des membres du conseil municipal se partagent des créneaux de présence au gymnase », se réjouit Anne-Laure Dispot, directrice générale des services de la cité portoise, qui, avec ses équipes, a mis à disposi-

tion les trois zones d'accueil des patients.

Même constat à Dombasle où Peggy Moitrier souligne « une logistique municipale à l'identique avec l'engagement de quatre bénévoles pour aider les usagers, souvent âgés avec parfois une mobilité réduite en plus de notre agent municipal pour assurer l'accompagnement du stationnement des usagers. »

De 70 doses par jour et actuellement à 180, le seuil va passer à 250 dès la semaine prochaine. Une satisfaction que ne cache pas le sous-préfet Matthieu Blet.

Doses fournies par Lunéville

Le sous-préfet de Lunéville Mathieu Blet, en présence de Thibaut Bazin, député de la circonscription, David Fischer, président de la communauté de communes et maire de Dombasle, ainsi que Luc Binsinger, maire de St-Nicolas sont venus ce samedi constater la logistique des centres de vaccination Covid-19 installés sur le territoire Sel et Vermois.

« Les doses sont fournies par l'hôpital de Lunéville. Je coor-



Le docteur Grang (à gauche), a fait le point de l'organisation avec (de gauche à droite) David Fischer (maire de Dombasle, président de la CCPSV), Matthieu Blet (sous-préfet), Thibaut Bazin (député), et Luc Binsinger (maire de St Nicolas).

donne avec celui-ci et l'ARS la vaccination sur le Lunévillois et Sel et Vermois. Les 1.500 doses allouées par semaine au territoire sont toutes utilisées. Je suis là également pour étudier les interrogations sur la durée de cette campagne de vaccination, sur

les remboursements soit des personnels, soit des collectivités locales », a-t-il déclaré.

Le docteur Grang, responsable des deux sites de vaccination, se félicitait du déroulement : « Très fluide au niveau de la prise en charge, avec trois

Les lieux de vaccination

➤ St Nicolas : gymnase Belleville

➤ Dombasle : Salle Roger-Boileau

➤ Prendre RV Doctolib : <https://about.doctolib.fr/covid-vaccination>

➤ Tous les jours du lundi au samedi, de 14 h à 19 h (jours fériés inclus) en alternance une semaine sur deux sur les deux sites.

zones d'accueil, qui permettent au pôle médical d'avoir une bonne visibilité sur les patients. Outre les 3 médecins et 3 infirmiers et pharmaciens qui vaccinent, nous avons la chance d'avoir aujourd'hui un cardiologue. »

Les prochaines semaines verront une montée en puissance de la vaccination et une augmentation des espaces d'accueil.

Le régime social des mines a besoin d'un second souffle

Hélène Zannier (LREM) et Thibault Bazin (LR), députés de Saint-Avold et de Varangéville (54), ont présenté un rapport à la commission sociale du Parlement ce mercredi 12 mai. Le résultat d'une mission flash de quatre mois afin de dégager des pistes pour adapter ce qu'il reste du régime minier.

■ Des contacts multiples

Il a fallu quatre mois à Hélène Zannier (LREM) et Thibault Bazin (LR), députés de Saint-Avold et de Varangéville (54), pour mener une enquête de terrain auprès de représentants syndicaux, des mineurs, anciens mineurs, juristes, responsables de caisses et acteur des domaines sociaux ou services de santé... Quatre mois qui ont permis de rassembler un maximum d'informations, les rapporteurs faisant un constat général inéluctable : « Les adaptations successives du régime minier, avec la baisse du nombre d'affiliés, ont fragilisé l'exercice effectif des droits qui y sont attachés » Et d'ajouter : « L'État doit prendre toute la mesure de ces fragilités et s'attacher à garantir l'effectivité des droits sociaux des anciens mineurs. »

■ Un régime « au régime » depuis la fin du charbon

« Ce régime est le fruit d'un pacte entre l'État et les mineurs au lendemain de la Seconde guerre mondiale, le charbon était alors indispensable au redressement de notre pays », soulignent Hélène Zannier et Thibault Bazin, rappelant au passage que ce système a été construit « comme une contrepartie aux vicissitudes de cette profession ». Créé en 1946, le régime gère l'ensemble des risques : vieillesse, invalidité, maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, et bénéficie aux mineurs et leurs ayants droit (conjoint(s) et enfants jusqu'à la majorité). Mais avec la fermeture de la dernière mine de charbon à La Houve Creutzwald en 2004, a suivi la fin du régime minier tel qu'il était conçu à l'origine. « Depuis 2011, tous les salariés recrutés dans le cadre du code minier sont recrutés au régime général. » Et quand le régime a été « mis en extinction », l'État s'est engagé à garantir les droits des mineurs acquis. « Et donc que ce régime persisterait jusqu'au dernier ayant droit en vie », soulignent les députés.

■ Mutations successives

Au fil des ans, la gestion du régime a été transférée à divers organismes : Caisse des dépôts et consignations pour le risque retraite-invalidité ; Caisse nationale assurance maladie pour le risque maladie ou Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs pour le volet sanitaire et social...

« Ces transferts sont censés être neutres pour les mineurs, mais le problème, c'est que cette neutralité n'est pas réelle », les témoignages d'anciens mineurs désemparés et ne parvenant pas à faire valoir leurs droits étant légion.

■ « Pas de vision d'ensemble »

Pour autant, pas question de mettre en cause un organisme particulier, la complexité du système est aussi liée à celle de la société et du nombre d'adhérents en baisse constante. « Une nouvelle convention d'objectifs et de gestion est en cours d'élaboration par les divers organismes, et nous souhaitons que ce rapport permette d'infléchir ou de conforter certaines orientations », précisent les deux députés.

Philippe CREUX

Assurés miniers : des chiffres qui parlent

► **Cotisants** : en 2020, le régime minier ne comptait plus que 1 010 cotisants dont les trois quarts sont âgés de plus de 50 ans, pour 220 545 salariés. Et parmi les cotisants, 60 % sont des femmes employées dans les secteurs paramédicaux ou administratifs du régime minier.

► **Projection** : selon les projections opérées par la Caisse des dépôts et consignation (CDC), il restera moins d'une dizaine de cotisants en 2050 et le régime comptera moins de 40 000 pensionnés.

► **Maladies professionnelles** : sur les 221 000 pensionnés du régime minier, 100 000 ont une maladie professionnelle reconnue, liée à l'amiante et la silicose.



Sur les 221 000 pensionnés du régime minier, 100 000 ont une maladie professionnelle reconnue. Photo d'illustration RL

40 000

En 2050, le régime minier devrait compter moins de 40 000 pensionnés.

“ L'État doit prendre toute la mesure de ces fragilités et s'attacher à garantir l'effectivité des droits sociaux des anciens mineurs. ”

Hélène Zannier (LREM) et Thibault Bazin (LR), députés de Saint-Avold et de Varangéville (54)

Le magasin Point-Vert inaugurée



L'ouverture du magasin, qui remplace celui situé rue Sainte-Catherine, a eu lieu le 7 mai.

Le nouveau magasin Point-Vert de Baccarat, situé 8 rue Charles-Pecatte, propriété des groupes LORCA et CAL a été inauguré ce jeudi, en présence de Alexandre Raguét, directeur du groupe LORCA, de Eric Chretien, directeur général du groupe CAL, ainsi que les présidents du groupe LORCA et CAL, Christian Sondag et Jean-Paul Marchal, de Christian Gex, maire de Baccarat, de Jacques Lamblin, 1er vice président de la CCTLB et de **Thibaut Bazin**, député de la 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle.

Un nouvel espace

Ce magasin d'une surface de 995 m² remplace l'ancien magasin situé rue Sainte-Catherine, à Baccarat.

Il permet d'accueillir ses clients dans de meilleures conditions avec un intérieur plus agréable et plus convivial et surtout avec un plus grand parking.

Une embauche supplémentaire

L'ouverture a permis le recrutement d'une personne qui fait passer l'équipe de 3 à 4 salariés.

L'ouverture du magasin a eu lieu le 7 mai qui permet au réseau de poursuivre sa politique d'investissement, de développement et de modernisation.

« L'idée n'est pas de révolutionner le commerce local mais bien de compléter l'offre existante » souligne Florian Durand directeur du réseau Magasin vert/Point Vert.

Une réouverture ensoleillée au Diabl'Ô'thym

Ce mercredi était une date très attendue pour Franck L'herbier, patron du restaurant le Diabl'Ô'thym et ses habitués. Pour cette journée de réouverture, clients et élus, tout comme le soleil, avaient répondu présent à cet événement qui signe le début du déconfinement.

Une réouverture en grande pompe au restaurant Diabl'Ô'thym. M. et Mme L'herbier et leur équipe avaient invité large pour célébrer la réouverture des terrasses ce mercredi : élus municipaux et communautaires, député, représentant du tourisme en Pays lunévillois, commerçants, artisans et partenaires locaux, responsables associatifs et habitués.

L'affluence masquée était nombreuse pour assurer le restaurant local de son soutien, découvrir la terrasse arrière du restaurant, relookée à neuf et y partager le premier verre de l'amitié.

Franck L'herbier a en effet mis à profit le dernier confinement pour refaire entièrement sa terrasse et la meubler de tables, chaises et parasols neufs. « Ce sont toutes des entreprises locales qui ont fait les travaux » souligne le restaura-



La première gorgée de bière sur la nouvelle terrasse du restaurant le Diabl'Ô'thym a été très appréciée.

teur. Les parasols ont d'ailleurs été bien utiles pour cette réouverture puisqu'il faisait un temps très printanier le matin.

L'investissement conséquent réalisé démontre une fois de plus la foi en l'avenir de Franck L'herbier et son équipe. Le patron n'a cependant pas caché que la crise sanitaire avait été difficile à vivre : chiffre d'affaires en baisse de 58 %, plus de 8 000 € de pertes sèches sur des produits invendus pour date limite de consom-

mation dépassée (glaces, jus de fruits, conserves).

Les élus ont invité les personnes présentes à rester vigilantes car si le Diabl'Ô'thym a su franchir le cap de cette crise, ailleurs d'autres commerces ont parfois fermé définitivement leurs portes.

Chacun avait hâte de tourner définitivement cette page, de ne pas la voir se renouveler et de pouvoir à nouveau venir célébrer ici des événements familiaux ou des fêtes associatives.

Thibault Bazin, député

« Bien mesurer les conséquences »

Membre de la commission paritaire étudiant le projet de loi relatif à la bioéthique, le député meurthe-et-mosellan Thibault Bazin (Lunéville) a participé aux nombreux échanges sur le sujet. Le projet naviguant toujours, après son lancement en juillet 2019 en Conseil des Ministre, entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Au gré des réécritures, les parlementaires en quête de compromis examinent une trentaine d'articles allant de l'intelligence artificielle à la médecine prédictive, mais traitant aussi de l'élargissement de l'assistance médicale à la procréation (article 1) et de la levée de l'anonymat des donneurs de gamètes (article 3).



Thibault Bazin, député de la 4^e circonscription et membre de la commission paritaire sur la loi Bioéthique. Photo ER/DR

Concernant cette levée d'anonymat des donneurs, quels sont les enjeux ?

A priori, cette levée d'anonymat du tiers donneur aux 18 ans de l'enfant, actuellement souhaitée par l'Assemblée, devrait être retenue, mais cela prend du temps car le législateur doit bien mesurer les conséquences. Certes, il est capital de prendre en compte le mal-être de nombreux jeunes en quête de leurs origines et de leur permettre d'y accéder, mais une telle mesure soulève aussi une foule de questions. Et il ne faut pas ouvrir la voie à des situations de conflit. Notamment si la personne issue d'un don veut entrer en contact avec son géniteur : ne cherchera-t-elle pas un peu plus qu'un géniteur ? Surtout cet enfant est orphelin. Et cette levée d'anonymat est liée à d'autres conditions du processus de don, par exemple la position du conjoint. Aujourd'hui, il faut son accord pour pouvoir donner ; mais si cet accord est supprimé, imaginez qu'à 18 ans, quelqu'un débarque dans la vie d'un couple sans que le conjoint du géniteur ne soit au courant...

Quel pourrait être l'impact de la levée d'anonymat du côté des donneurs ?

Selon les prédictions et les expériences d'autres pays, durant les premières années suivant la loi, les donneurs pourraient être moins nombreux, la perspective d'être contacté un jour pouvant être dissuasive. Cela pourrait aussi changer le profil des donneurs : avoir déjà été parent n'étant pas indispensable, on pourrait avoir des gens qui donnent pour "laisser une trace" via leur patrimoine génétique. Quant à ceux qui ont déjà donné : peut-on lever leur anonymat après promulgation de la loi ? Actuellement, pour l'Assemblée c'est non, alors que le Sénat proposerait de recontacter les donneurs pour leur demander.

Quand sera-t-on fixé sur ces questions ?

La loi repasse en commission spéciale début juin, mais en pleine campagne des départementales, il ne devrait pas y avoir grand monde. Le Sénat doit aussi y consacrer une séance en juillet. Il faudra alors une 4^e lecture, pour un vote avant la fin de l'année.

S.C.

LUNÉVILLE

Une marche de la fraternité en petit comité

Un parcours en ville s'est déroulé en faveur de la fraternité et la paix, avec une trentaine de défenseurs de la République et membres des différents cultes. Quelques mots ont été prononcés devant la mosquée, la synagogue, l'église, pour terminer, devant la mairie, par une minute de silence.

« Nous souhaitons, par cette marche, passer un message de paix et de fraternité », annonce Pierre Strack, président tournant du Dialogue interreligieux. Une banderole avec le second mot est déployée avant le départ devant la sous-préfecture. « C'est un lien sacré », glisse Jabar Oumedour, l'un des initiateurs de ce rendez-vous.

Cette action qui a réuni une trentaine de participants, citoyens, défenseurs de la Ré-



Une trentaine de personnes ont participé à cette marche. Photo ER/Xavier COLLIN

publique et membres des différents cultes, s'est déroulée ce jeudi en fin d'après-midi.

Un premier arrêt a lieu de-

vant la mosquée où s'est exprimée Nathalie Chinouf, membre de la CML (communauté des musulmans du Lu-

névillois). « La paix et la tolérance sont deux grandes valeurs de l'Islam [...] Il n'y a pas la place pour l'outrance

et l'extrémisme. Nous appelons à plus de prise de conscience », livre-t-elle dans son allocution. La marche stoppe ensuite devant la synagogue. Jean-Yves Sebban, président de la communauté juive de Lunéville, enchaîne : « Faites de la place à l'autre. Le projet divin, c'est la fraternité, qui réunit tous les hommes ».

Une autre étape s'effectue devant l'église Saint-Jacques. Pierre Strack représentant le culte protestant et Anne-Marie Guenego de la paroisse Sainte-Anne, ont prononcé leurs derniers mots ensemble : « Cherchons à vivre en frères dans la fraternité ».

La marche s'est achevée devant les escaliers de la mairie par une minute de silence en faveur de la paix dans le monde et une Marseillaise entonnée par tous.

Xavier COLLIN

LUNÉVILLE

Lune Motos US et Customs : un an et un bon bilan

Pas de grasse matinée pour les adhérents de l'association Lune Motos Us et Customs qui avaient été conviés à prendre part à leur assemblée générale dans les locaux du Foyer Sainte-Anne.

Ils étaient tous bien présents quand le président Bruno Léonard a ouvert la séance en présence du député [Thibaut Bazin](#).

Rappelant d'abord que l'association, créée en 2020, se veut résolument ouverte à tous les amoureux de la moto quelle que soit la marque, mais tout aussi résolument respectueuse du Code de la route et de la sécurité lors des sorties effectuées en groupe.

Car si la crise sanitaire perturba leur activité, il y eut tout de même 16 sorties pour 2 640 km parcourus.

Souvent sollicités les adhérents ont répondu favorablement à 3 invitations dont celle de Mont-sur-Meurthe qui organisait une journée en faveur de l'ADOTH (association départementale de dons d'organes et tissus humains).

Il souligne aussi que leur page Facebook est régulièrement suivie par 3 000 visiteurs, dont 3 ressortissants américains.

Outre les sorties à venir qui se feront au fur et à mesure des opportunités, est déjà prévue leur participation du 29 août à une manifestation du FC Lunéville. La cotisation reste fixée à 30 €. 3 nouveaux adhérents sont enregistrés.

Daniel Gallipot rejoint le bureau : il sera délégué à l'organisation des sorties et manifestations.



Tous unis par la même passion : la balade à moto.

Après avoir remercié la Ville de Lunéville pour son aide, le président convia l'assemblée à un copieux apéritif dînatoire (convivialité oblige) préparé entièrement par

Madame, comme c'est souvent le cas, faisant partie de ces travailleurs de l'ombre, soutiens indispensables de leur mari. Le bénévolat, c'est ça aussi !

Trois médaillés à l'honneur pour la Fête nationale



Jean-Philippe Faber, Roger Demange et Maurice Christophe ont reçu une médaille au cours de la célébration de la Fête nationale.

François Philippe, maire de Sainte-Pôle, a profité du jour de la Fête nationale pour mettre à l'honneur trois de ces concitoyens pour leur engagement.

Aujourd'hui nous allons distinguer trois élus de la commune qui ont réalisé au moins quatre mandats, soit un quart de siècle, pour deux d'entre eux et sept mandats, soit 43 ans au service de la commune de Sainte Pôle pour notre collègue, maire honoraire. » a indiqué le maire, François Philippe, en ouvrant la cérémonie de la Fête nationale. « C'est aussi l'occasion de souligner le travail et le dévouement des 31 femmes et hommes qui ont exercé des responsabilités d'élus(e) municipal(e) dans notre village durant les cinq mandats de maire de Roger Demange et d'associer celles et ceux qui ont pris la relève

en 2020 » a-t-il poursuivi lors de cette cérémonie qui s'est déroulée à la salle des fêtes de la commune puis dans la cour d'école pour des raisons de protocole sanitaire. Trois citoyens engagés ont reçu une médaille à cette occasion.

Des personnalités engagées

Maurice Christophe, s'est vu remettre des mains de Philippe Arnoud et François Philippe, la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale, échelon argent. Maurice Christophe a été élu conseiller municipal le 13 mars 1977. Il a assuré quatre mandats, dont un en qualité de 2e adjoint. Il continue à œuvrer pour la commune en ouvrant et surveillant quotidiennement l'église du village.

Jean-Philippe Faber s'est vu remettre des mains de Michel Marchal et Bernard Muller, la médaille

d'honneur, régionale, départementale et communale, échelon argent. Jean-Philippe a été élu conseiller municipal le 11 juin 1995. Il a assuré quatre mandats de conseiller municipal et vient de commencer son 5e mandat.

Roger Demange a reçu des mains de Rose Marie Falque et le député Thibault Bazin, la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale, échelon or. Roger a été élu conseiller municipal le 13 mars 1977 à l'âge de 22 ans. Il a assuré 2 mandats tant que conseiller avec comme maire André Ledoux. Roger a très vite appris les rouages du fonctionnement de la commune et est devenu le maire de Sainte Pôle le 24 mars 1989. Fonction qu'il a assurée avec un grand dévouement jusqu'au 4 juillet 2020, date à laquelle il a passé les rênes à François Philippe. La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié.

Crise sanitaire : Bazin vote contre le projet de loi

Député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin a voté contre le projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire, notamment en raison d'un temps programmé estimé « insuffisant ».

Le député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin (LR) a voté contre le projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire. « Pour la méthode d'une part, explique celui qui est également conseiller départemental. Les délais qui nous ont été imposés pour son examen sont inadmissibles compte tenu de l'importance de ce texte. Le temps programmé pour l'examen a été insuffisant nous obligeant à travailler deux nuits l'une en commission jusqu'à 5 heures du matin et le surlendemain en séance, nous imposant un vote final vers 6 heures du matin ».

« Des mesures qui ne sont proportionnées ni aux circonstances, ni aux territoires »

Si la méthode n'a pas convaincu le député meurthe-et-mosellan, le fond est également en cause selon lui. « L'extension du pass sanitaire pose de sérieuses questions et la rédaction proposée par ce texte le rend liberticide, inapplicable et inefficace. J'estime que le gouverne-



Député de la 4^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, Thibault Bazin a voté contre le projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire. Photo d'archive ER/Alexandre MARCHI

ment et sa majorité ont refusé systématiquement nos arguments et quand nous avons réussi à faire adopter quelques rares amendements, le gouvernement demandait une seconde délibération pour revenir sur cette adoption ».

« Je suis fier d'avoir obtenu, par un amendement, que les enfants de moins de 12 ans ne soient pas concernés par ce texte, sachant qu'ils ne peuvent pas être vaccinés et qu'ils se seraient vus imposer des tests à chaque occasion, compliquant sérieusement la vie des familles. J'ai donc voté contre ce texte qui contient des mesures inappropriées avec des délais d'application trop courts et qui ne sont proportionnées ni aux circonstances, ni aux territoires ».

A.A.

L'entreprise SUDP lauréate France Relance

Créée il y a une trentaine d'années par Bertrand Perrin, l'entreprise de mécanique de précision emploie aujourd'hui 28 salariés. Lauréate France Relance au titre du guichet industrie du futur, SUDP bénéficie d'une aide financière à l'investissement de l'Etat.

L'Etat investit pour que SUDP modernise ses processus de production, réduise l'impact environnemental et gagne en productivité et compétitivité.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle, Arnaud Cochet, en présence du député **Thibault Bazin**, du président de la CC3M, Philippe Daniel, et du maire de Saint-Mard, Daniel Barthélémy, a visité l'entreprise dans le cadre des rencontres avec les acteurs locaux de l'économie bénéficiaires des aides « France Relance » du ministère de l'Economie.

Dès l'accueil, Bertrand Perrin a présenté un échantillon de pièces réalisées pour des domaines aussi divers que l'aéronautique civile et



Bertrand Perrin, dès l'accueil dans le show-room, a présenté un échantillon de pièces réalisées.

militaire, le médical, la pétrochimie, le ferroviaire ou encore le design de luxe.

Visite technique

Lors de la visite très technique et détaillée des ateliers, les hôtes ont pu voir les opérateurs et opératrices à l'œuvre lors des différentes étapes allant de la conception des pièces,

au contrôle et stockage en passant par l'usinage. Ils ont également pu voir qu'à travers le tri et la revalorisation des déchets, le patron prouve son souci de la protection de l'environnement. À l'issue de la visite, Arnaud Cochet a remis la plaquette « France Relance » à Bertrand Perrin. Elle ornera prochainement la façade de l'atelier.

61 ans d'engagement municipal récompensés

Honorariat et médaille de l'Assemblée nationale pour rendre hommage aux 61 ans d'engagement municipal de Claude Boura. Une longévité rare, en tout cas unique dans le département.

La salle polyvalente s'est drapée de bleu blanc rouge tout comme l'aréopage de parlementaires (député Bazin, sénateur Husson), élus (conseiller régional Minutiello, conseiller départemental Marchal, présidente de l'association des maires Falk), le président de la CCVP Arnould, les maires, le président du syndicat des eaux Privet... venus honorer les 61 ans d'engagement municipal dont 56 ans comme maire de Claude Boura.

Après avoir reçu tous les échelons de la médaille régionale, départementale et communale, les Palmes académiques, la médaille du Sénat, Claude Boura, désormais « retraité » de ses fonctions électives, a dû patienter quelques mois en raison de la crise sanitaire pour recevoir son diplôme de maire honoraire.

Les honneurs ne s'arrêtent pas là. Le député Thibault Bazin était chargé de lui remettre la médaille de l'Assemblée nationale. Voilà désormais Claude Boura décoré par



Après le Sénat, c'est l'Assemblée nationale qui remet sa médaille à Claude Boura par les mains du député Thibault Bazin.

les deux chambres ! L'ONM devrait aussi, prochainement, lui remettre une distinction.

Un modèle

Avec beaucoup d'humour, le maire Gérard Doyen, qui succède à son doyen, a évoqué la station d'épuration que Claude Boura a fait réaliser en précurseur. « Un demi-siècle plus tard, l'équipement n'était plus aux normes. Alors, ironie de la longévité, Claude Boura a dû initier un dossier de mise en conformité. À Xousse, jamais de produits chimiques. L'ancien maire a toujours donné priorité à la nature. »

Rose-Marie Falk, lui remettant le diplôme de maire honoraire, se plaira à énoncer la devise de son doyen : « Patience, tolérance, persévérance » comme un legs spirituel.

Thibault Bazin reviendra sur les autres mandats de Claude Boura, pionnier de l'intercommunalité locale, conseiller général, président du syndicat des eaux.

De ce prenant mais passionnant parcours, Claude Boura retient qu'il est le fruit d'un travail d'équipe et que « le monde rural a son génie. Il faut le comprendre afin de l'inscrire en permanence dans l'avenir ».

Les indiscrets de *La Semaine*

THIBAUT BAZIN CONTRE LE PROJET DE LOI SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

► Le député de la quatrième circonscription de Meurthe-et-Moselle a voté contre le projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire. A noter que le vote des élus LR a été très disparate : 6 ont approuvé le texte, 17 l'ont rejeté, 5 se sont abstenus et le reste du groupe n'a pas participé au vote. Mentionnons que seulement 231 députés sur 577 se sont prononcés. Thibault Bazin explique son choix.

« Pourquoi ai-je voté contre le projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire ?

Pour la méthode d'une part. Les délais qui nous ont été imposés pour son examen sont inadmissibles compte tenu de l'importance de ce texte qui va tant impacter le quotidien de nombreux Français pour les semaines à venir. Seules quelques heures nous ont été accordées pour déposer des amendements que ce soit avant l'examen en commission, qu'entre la commission et l'examen dans l'hémicycle. Le temps programmé pour l'examen a été insuffisant nous obligeant à travailler deux nuits, l'une en commission jusqu'à 5 h du matin et le surlendemain, en séance, nous imposant un vote final vers 6 h du matin.

Le gouvernement et la majorité n'ont cessé de nous reprocher le nombre d'amendements déposés nous accusant de faire de l'obstruction alors que ces amendements avaient pour but de combler les failles des dispositifs ou de relayer les attentes, les préoccupations et les

interrogations dont vous avez été nombreux à me faire part.

Pour le fond ensuite. L'extension du pass sanitaire pose de sérieuses questions et la rédaction proposée, ou imposée, par ce texte le rend liberticide, inapplicable et inefficace.

Le gouvernement et sa majorité ont refusé systématiquement nos arguments et quand nous avons réussi à faire adopter quelques rares amendements, le gouvernement demandait une seconde délibération pour revenir sur cette adoption. Cette arrogance est insupportable.

Je suis fier d'avoir obtenu, par un amendement,

que les enfants de moins de 12 ans ne soient pas concernés par ce texte, sachant qu'ils ne peuvent pas être vaccinés et qu'ils se seraient vu imposer des tests à chaque occasion, compliquant sérieusement la vie des familles.

J'ai donc voté contre ce texte qui contient des mesures inappropriées avec des délais d'application trop courts (ne permettant pas aux personnes de bénéficier d'un schéma vaccinal complet avant la mise en application) et qui ne sont proportionnées ni aux circonstances, ni aux territoires. »



[illegible]

This image shows a full page of a document template designed for handwriting practice or general note-taking. It consists of approximately 20 evenly spaced, horizontal dotted lines running across the width of the page. The background is plain white, and there are no margins, headers, footers, or other markings present.

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

[illegible]

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

ME CONTACTER



Par voie postale en circonscription :

Permanence parlementaire du Député Thibault BAZIN
17 rue Sadi Carnot
54300, Lunéville

Par voie postale à l'Assemblée Nationale :

Thibault BAZIN – Député Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355, Paris 07 SP



Par téléphone :

03 83 73 79 58



Par e-mail :

permanence.bazin@gmail.com